

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, February 15, 2023

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4 p.m. [ET] to examine and report on such issues as may arise from time to time relating to social affairs, science and technology generally.

Senator Ratna Omidvar (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: My name is Ratna Omidvar. I am a senator from Ontario, and I am chair of this committee.

I would like to begin by going around the table and ask my colleagues to introduce themselves, starting with the deputy chair of the committee.

Senator Bovey: I'm Patricia Bovey, a senator from Manitoba.

Senator R. Patterson: I'm Rebecca Patterson from Ontario.

Senator Kutcher: Stan Kutcher from *Nouvelle-Écosse*.

Senator Moodie: Rosemary Moodie from Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc, Quebec.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie, Quebec.

[*English*]

Senator Dasko: Donna Dasko, a senator from Ontario.

[*Translation*]

Senator Verner: Josée Verner, Quebec.

[*English*]

The Chair: Today we continue our study on Canada's temporary and migrant labour force.

Our first panel is one witness in person and another on video conference. In person, we welcome Eugénie Depatie-Pelletier, Executive Director of the Association for the Rights of Household and Farm Workers, and by video conference we have Syed Hussan, Executive Director, Migrant Workers Alliance for Change.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 15 février 2023

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 heures (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, les questions qui pourraient survenir concernant les affaires sociales, les sciences et la technologie en général.

La sénatrice Ratna Omidvar (présidente) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Je suis la sénatrice Ratna Omidvar, de l'Ontario, et je suis la présidente du comité.

Poursuivons les présentations, à tour de rôle, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Bovey : Je suis la sénatrice Patricia Bovey, du Manitoba.

La sénatrice R. Patterson : Je suis la sénatrice Rebecca Patterson, de l'Ontario.

Le sénateur Kutcher : Stan Kutcher, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Dasko : Je suis la sénatrice Donna Dasko, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Verner : Josée Verner, du Québec.

[*Traduction*]

La présidente : Aujourd'hui, nous poursuivons l'étude sur la main-d'œuvre temporaire et migrante du Canada.

Souhaitons la bienvenue à notre premier groupe : la directrice générale de l'Association pour les droits des travailleurs de maison et de ferme, Eugénie Depatie-Pelletier; et le directeur général de la Migrant Workers Alliance for Change, Syed Hussan. Ils témoigneront respectivement en personne et par vidéoconférence.

Thank you to both our witnesses for being with us today. We will begin with your opening statements. I remind you, please, that you have five minutes for your statements, which we will follow up with questions. Ms. Depatie-Pelletier, the floor is yours.

Eugénie Depatie-Pelletier M.Sc., LL.D., Executive Director, Association for the Rights of Household and Farm Workers: Dear members of the Senate Social Affairs Committee, thank you for inviting me to attend today's meeting.

[Translation]

I'm Eugénie Depatie-Pelletier, Executive Director of the Association for the Rights of Household and Farm Workers and Doctor of Law, but also an adjunct professor in the Department of Geography at Université Laval in Quebec City. I've been studying migrant and temporary labour for over 20 years. I will speak to you in English given the interest shown in your work by various partners in Australia, Mexico, Germany, the United Kingdom and the United States.

[English]

Canada has a long history of using immigration policy to consolidate its labour force. This includes admitting workers and their families with permanent status, allowing them to work for any employer in Canada, to leave and return to the country, settle, if they wish and, after a certain time, become citizens. We also admit foreign workers on open work permits, which equally provides a right to work for practically any employer in the country.

However, at an increasing rate, the federal government facilitates the admission of workers on employer-tied work authorizations, making the right to legally work in Canada conditional on a relationship with a sponsoring specific employer. For many of these workers, no access or very exceptional access to permanent status keeps them in a perpetual state of dependency on their employer in order to maintain their right to legal employment in Canada. The imposition of employer-tied work permits and other similar federal measures negates the worker's right to work for any other employer, undermining the worker's capacity to resign, refuse unsafe work, assert their rights and seek justice in cases of violations.

This, as already confirmed by American jurisprudence, places the worker in a legal condition of servitude. Scientific evidence confirms that employer-tied work authorizations restrict workers' physical liberty and are associated with higher risks of employer abuse, wage theft, psychological, physical and sexual harassment, assault, rape, debt bondage, human trafficking, as well as work-related illnesses, accidents and death. In fact, such legal status for migrant workers was characterized as a modern form of slavery in a 2006 unanimous decision by the Supreme Court of Israel.

Je vous remercie tous les deux de votre présence. Nous entendrons d'abord vos déclarations liminaires. Vous disposez chacun de cinq minutes pour ce faire, après quoi nous enchaînerons avec les questions. Madame Depatie-Pelletier, vous avez la parole.

Eugénie Depatie-Pelletier M.Sc., LL.D., directrice générale, Association pour les droits des travailleuses de maison et de ferme : Honorables sénateurs, je vous remercie de votre invitation.

[Français]

Je suis Eugénie Depatie-Pelletier, directrice générale de l'Association pour les droits des travailleuses de maison et de ferme et docteure en droit, mais aussi professeure associée au département de géographie de l'Université Laval, à Québec. J'étudie la main-d'œuvre migrante et temporaire depuis plus de 20 ans. Je m'adresserai à vous en anglais vu l'intérêt porté à vos travaux par différents partenaires de l'Australie, du Mexique, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis.

[Traduction]

Cela fait longtemps que le Canada emploie une politique d'immigration pour répondre à ses pénuries de main-d'œuvre, notamment en accordant à des travailleurs et à leurs familles le statut permanent, en les autorisant à travailler pour n'importe quel employeur au Canada, à partir et à revenir au pays, à s'installer, s'ils le veulent et, après un certain temps, à devenir des citoyens. Nous admettons aussi des étrangers munis de permis de travail ouverts, qui leur confèrent également le droit de travailler pour pratiquement tout employeur au Canada.

Mais de plus en plus le gouvernement fédéral facilite l'admission de détenteurs de permis de travail liés à un employeur. Le droit de travailler en toute légalité au Canada devient conditionnel à une relation avec un employeur précis. L'absence d'accès ou un accès très exceptionnel au statut permanent maintient beaucoup de ces travailleurs dans un état perpétuel de dépendance envers leur employeur pour conserver le droit de travailler au Canada. Ces permis de travail et d'autres mesures fédérales semblables leur nient le droit de changer d'employeur, en portant atteinte à leur capacité de démissionner, de refuser un travail dangereux, d'affirmer leurs droits et de chercher à obtenir justice quand leurs droits sont bafoués.

Ce régime, comme la jurisprudence états-unienne l'a confirmé, les soumet juridiquement en servitude. La science confirme que ces permis de travail limitent leur liberté physique d'ouvriers et augmentent le risque d'abus par l'employeur, de vol de leur salaire, de harcèlement psychologique, physique et sexuel, de coups et blessures, de viol, d'esclavage pour dettes, de trafic de personnes ainsi que de maladie, d'accidents et de mortalité liés au travail. En fait, la Cour suprême d'Israël, dans un arrêt de 2006, a unanimement qualifié ce régime juridique de forme moderne d'esclavage.

The Canadian government has attempted to address the high risk of abuse through increased employer requirements, recruitment regulation, greater oversight over work contracts and legal information initiatives. These efforts systematically fail, unsurprisingly so, since the subordinate legal status that prevents, in the first place, migrant workers from asserting their rights remains enforced. Band-Aid solutions cannot mitigate the state-increased risk of rights violations inherent in a system where, as a general rule, the right to change employers is negated. The current situation is at odds with how Canada defines itself — as a free and democratic society founded on a principle of human dignity and equality. Furthermore, by removing competitiveness between employers, this unfree labour regime places a downward pressure on wages and work conditions within the affected sectors for all workers, including citizens. Righting this wrong cannot be achieved by tinkering at the edges of the problem.

At a minimum, Canada must abolish all employer-tying measures and emancipate the labour force currently unfree in the country. How would that be accomplished? It would require replacing employer-tied authorizations with open work permits. The hiring permits currently granted to specific employers or to specific groups of employers would be replaced by the establishment of annual skill quotas, based on provincial labour shortage assessments, to fix the numbers and skill of the foreign workers to be sponsored by the federal government. The international recruitment, placement and integration of workers must be accomplished through bilateral government services, state-funded community integration and micro-loan programs. This would minimize the high risk of abusive practices and debt bondage associated with recruitment industries dominated by private actors. With these reforms, Canada would achieve the objective of its foreign worker programs without severely compromising the fundamental rights of migrants, nor consolidating a growing underclass of unfree workers in the country.

Furthermore, to respect the fundamental rights to psychological integrity, we must automatically issue open work and study permits to the spouses and children of all workers, ensure that our programs stop destroying families and children and recognize the basic human principle of the family unit. In addition, since meaningful access to justice requires permanent legal status, workers must be provided upon arrival with independent access to permanent legal status.

Finally, an ongoing universal regularization procedure would be mandatory, as individuals with temporary permits systematically lose their legal status, often because of employer

Le gouvernement canadien a essayé d'abaisser le risque élevé d'actes illicites en exigeant davantage des employeurs, en réglementant le recrutement, en surveillant de plus près les contrats de travail et en intensifiant l'information juridique. Il n'est pas surprenant que ses efforts aient systématiquement échoué, parce que, d'abord, on laisse en vigueur le statut juridique inférieur des travailleurs migrants qui les empêche d'affirmer leurs droits. Les rafistolages ne peuvent atténuer le risque, accru par l'État, de violations des droits inhérents à un système où, en règle générale, on nie le droit de changer d'employeur. La situation actuelle dément la façon dont le Canada se définit — comme une société libre et démocratique fondée sur un principe d'égalité et de dignité humaine. En outre, en supprimant la concurrence entre les employeurs, ce régime de main-d'œuvre asservie exerce une pression vers le bas sur les salaires et les conditions de travail de tous dans les secteurs touchés, y compris des citoyens. Ce tort ne saurait être réparé par des réformettes.

Au minimum, le Canada doit abolir toutes les mesures privilégiant l'employeur unique et émanciper les travailleurs asservis de notre pays. Comment? En remplaçant les permis de travail liés à un employeur par des permis de travail ouverts. On remplacerait les permis d'embauche actuellement accordés à des employeurs particuliers ou à des groupes particuliers d'employeurs par l'établissement de quotas annuels de main-d'œuvre qualifiée fondés sur des évaluations des pénuries de main-d'œuvre dans les provinces, pour fixer le nombre et les compétences des ouvriers étrangers que le gouvernement fédéral parraînerait. Le recrutement à l'étranger, le placement et l'intégration d'ouvriers doivent être accomplis par des services gouvernementaux bilatéraux, l'intégration dans la communauté financée par l'État et des programmes de microprêts. On réduira ainsi le risque élevé de pratiques illicites et d'esclavage pour dettes associé aux entreprises de recrutement dominées par des acteurs privés. Avec ces réformes, le Canada accomplirait l'objectif de ses programmes des travailleurs étrangers sans compromettre gravement les droits fondamentaux des migrants ni augmenter les effectifs d'une sous-classe de travailleurs asservis dans notre pays.

En outre, pour respecter les droits fondamentaux à l'intégrité psychologique, nous devons délivrer automatiquement des permis de travail ouverts et des permis d'études aux conjoints et aux enfants de tous les travailleurs, veiller à ce que nos programmes cessent de détruire les familles et les enfants et reconnaître le principe humain fondamental de l'unité familiale. De plus, comme un véritable accès à la justice exige un statut juridique permanent, les travailleurs doivent avoir accès, dès leur arrivée, à ce statut permanent.

Enfin, il faudrait une régularisation universelle permanente, puisque les détenteurs de permis temporaires perdent systématiquement leur statut juridique, souvent par la négligence

negligence or bad faith, fraudulent immigration consultants, if not because of illness, accident or pregnancy.

More details on the human rights issues associated with the current regime, and the necessary reforms will be included in a memo prepared by our organization for the committee's attention. Thank you for your interest in these essential matters.

The Chair: Thank you very much, Ms. Depatie-Pelletier.

We will move on to you, Mr. Hassan, please, for your remarks.

Syed Hussan, Executive Director, Migrant Workers Alliance for Change: Thank you so much for inviting me to speak here. I'm here on behalf of Migrant Workers Alliance for Change, which is a membership-based body of migrant farm workers, international students, domestic workers, refugees and undocumented residents. I was asked to focus my remarks on the care economy, which is what I'll do.

We have 2,065 members who are temporary foreign workers in the various caregiver streams who are predominantly from Indonesia, Philippines, India and the Caribbean countries. About half of the membership takes care of children, and the other half takes care of the sick and the elderly. In addition, we have 4,689 members who are refugee claimants or are undocumented who work in long-term care or other residential care facilities. They are primarily from Nigeria, Uganda and Kenya, as well as from many other countries. This membership attends monthly meetings, gives direction about polls and surveys as well as focus groups, and they all participate in public activities. Our priorities and strategies are voted on by the membership, so my remarks today represent the experiences and demands of 6,754 migrant members of the Migrant Workers Alliance for Change.

First, let me start with migrant care workers and the temporary foreign worker program. In a recent survey, 48% of the care workers reported working long hours of work, ranging from 10 to 12 hours a day, sometimes six or seven days per week. About 40% of the workers reported not being paid for the extra hours of work, averaging out to \$6,552 stolen in wages over the previous six-month period. That's about \$12,000 a year per worker being stolen. One in three of the respondents reported being forbidden by the employers to leave the house, take public transit, send remittances home, visit doctors or meet with friends or family members in the country.

ou la mauvaise foi de l'employeur, de conseillers en immigration fraudeurs, quand ce n'est pas à cause de la maladie, d'accidents ou d'une grossesse.

Plus de détails sur les questions des droits de la personne qui découlent du régime actuel et sur les réformes nécessaires se trouveront dans un mémoire que notre organisation destine à votre comité. Merci de votre intérêt pour ces questions essentielles.

La présidente : Merci beaucoup, madame Depatie-Pelletier.

Monsieur Hussan, à vous la parole pour votre déclaration.

Syed Hussan, directeur général, Migrant Workers Alliance for Change : Merci de votre invitation à venir témoigner. Je suis ici de la part de la Migrant Workers Alliance for Change, qui représente des ouvriers agricoles migrants, des étudiants étrangers, des employés de maison, des réfugiés et des résidents sans papiers. Conformément à ce qu'on m'a demandé, je focaliserai mes observations sur l'économie des soins.

J'aimerais souligner que 2 065 de nos membres sont des travailleurs étrangers temporaires affectés à diverses filières de soins et originaires d'Indonésie, des Philippines, de l'Inde et des Caraïbes, principalement. Une moitié s'occupe d'enfants; l'autre soigne des malades et des personnes âgées. De plus, 4 689 autres membres sont des demandeurs du statut de réfugié ou sont des sans-papiers travaillant dans les établissements de soins de longue durée ou d'autres établissements de soins pour bénéficiaires internes. Ils sont essentiellement originaires du Nigeria, de l'Ouganda et du Kenya de même que de nombreux autres pays. Ces membres assistent à des réunions mensuelles, contribuent à des sondages, à des enquêtes d'opinion et à des groupes de discussion, et ils participent tous à des activités publiques. Ils se prononcent sur nos priorités et nos stratégies. Mes observations d'aujourd'hui reflèteront donc les expériences et les demandes de ces 6 754 membres migrants de notre alliance.

Permettez d'abord que je parle des soignants migrants et du programme des travailleurs étrangers temporaires. Dans un sondage récent, 48 % des soignants ont signalé le grand nombre d'heures qu'ils travaillaient quotidiennement, de 10 à 12, parfois six ou sept jours par semaine. Environ 40 % d'entre eux ont dit ne pas être rémunérés pour leurs heures supplémentaires, ce qui correspond, en moyenne, à 6 552 \$ en salaires non versés au cours des six mois précédents, soit environ 12 000 \$ par année et par travailleur. Un sondé sur trois a dit s'être fait interdire par l'employeur de quitter la maison, de prendre des moyens de transport en commun, d'envoyer de l'argent dans son pays d'origine, de consulter le médecin ou de rencontrer des amis ou des membres de sa famille dans notre pays.

More than one in three lost their jobs or were fired during COVID-19 because their employer either lost income or they were working from home and, in some cases, employers died. When migrant care workers lose their jobs, they also become homeless. They don't have access to health care, there's no income support and they have to then find a new employer for an employer-dependent work permit to complete the 24-month work experience that is required. If they can't do that, they become undocumented.

Nearly 60% of the respondents identified being worried about not being able to fulfill the 24-month requirement to apply for permanent residency. Over 30% could not secure the high English language score that is required for permanent residency or get an accreditation for one year of post-secondary education, which is another requirement for permanent resident status.

Let me now turn to refugee and undocumented health care workers. About 19.5% of our current membership, or 4,689 members, are personal support workers; 17% are direct hires at long-term care homes; 35% are working at long-term care homes via temporary health agencies; and 26% are working in other residential care facilities taking care youth, people with disabilities or people with addictions. As of February 2023, our members worked for a median of 13 months in these facilities, which means they turned to these jobs during COVID-19 because Canadian citizen workers and permanent residents left those jobs during the massive outbreaks in residential care facilities.

On average, our members have been in the country for 51 months. Many of them are undocumented. The median wage of our members is \$18 per hour; however, over 40% of them reported stolen wages, particularly for unpaid overtime. Our members have been and still are the front lines of health care. These are the aides, nurses, orderlies, cooks, cleaners and support staff in residential care facilities where citizens and permanent residents have exited following massive outbreaks.

The central demand for both of these sections of our membership is full and permanent immigration status for all and landed status now. All migrants in Canada, including those that have become undocumented, should be granted permanent resident status immediately. All migrant care workers arriving in Canada in the future should do so with permanent resident status.

On December 16, 2021, Prime Minister Trudeau promised a regularization program which means permanent resident status for undocumented residents. While we have participated in many meetings with the appropriate government bodies, no program has been created since. Migrants who may be given permanent

Plus du tiers d'entre eux a perdu son emploi ou a été congédié pendant la COVID-19, soit que l'employeur ait perdu son revenu, ait travaillé à partir de chez lui et que, dans certains cas, l'employeur soit décédé. Quand les soignants migrants perdent leur emploi, ils deviennent également des sans-abri. Ils n'ont pas accès aux soins de santé, n'ont aucun revenu et doivent alors trouver un nouvel employeur pour un permis de travail lié à l'employeur pour accumuler les 24 mois requis d'expérience de travail. Sinon, ils deviennent sans-papiers.

Près de 60 % des sondés ont dit craindre de ne pouvoir satisfaire à l'exigence des 24 mois requis pour la résidence permanente. Plus de 30 % n'ont pu obtenir le pointage élevé de connaissance de la langue anglaise exigé pour la résidence permanente ou la reconnaissance d'une année d'études postsecondaires, une autre exigence pour l'obtention du statut de résident permanent.

Voyons maintenant les travailleurs de la santé réfugiés et sans-papiers. Environ 19,5 % de nos membres, ou 4 689 d'entre eux, sont des auxiliaires de vie; 17 % sont directement embauchés par des établissements de soins de longue durée; 35 % y travaillent par l'entremise d'agences d'aide temporaire; 26 % soignent des jeunes, des personnes handicapées ou des toxicomanes dans d'autres établissements de soins pour bénéficiaires internes. En février 2023, nos membres avaient travaillé dans ces établissements pendant une durée médiane de 13 mois, ce qui signifie qu'ils y étaient arrivés pendant la COVID-19, après l'abandon de ces postes par des préposés canadiens et résidents permanents pendant les grosses flambées de la maladie sur place.

En moyenne, nos membres sont au Canada depuis 51 mois. Beaucoup sont des sans-papiers. Leur salaire médian est de 18 \$ l'heure; mais plus de 40 % d'entre eux ont signalé ne pas avoir été pleinement rémunérés, particulièrement pour le travail en temps supplémentaire. Nos membres étaient et restent des soignants de première ligne — aides, infirmières et infirmiers, agents de service hospitalier, cuisiniers, préposés au nettoyage et personnel de soutien dans les établissements de soins pour bénéficiaires internes que des citoyens et des résidents permanents ont abandonnés après les grosses flambées.

Pour ces deux groupes de nos membres, nous formulons une demande fondamentale : le plein droit au statut permanent d'immigration pour tous et le droit de résidence permanente maintenant. Tous les migrants se trouvant au Canada, y compris ceux qui sont devenus des sans-papiers, devraient recevoir immédiatement le statut de résident permanent. Tous les travailleurs migrants de la santé qui arriveront désormais au Canada devraient obtenir ce statut.

Le 16 décembre 2021, le premier ministre Trudeau a promis un programme pour la régularisation de la situation des résidents sans papiers, qui leur accorderait la résidence permanente. Malgré notre participation à de nombreuses réunions avec les organismes gouvernementaux compétents, aucun programme n'a

residence tomorrow may continue to be wrenched apart from their families and continue to be deported today. I'm happy to share more details about regularization later in the discussion period.

Permanent resident status must be understood as the mechanism through which all other rights are accessed. It is only with permanent resident status that migrants can protect themselves against labour exploitation, have the power to leave a bad job or make a complaint without fear of reprisal. Permanent resident status allows access to essential health care services and allows for family reunification. Permanent residency will allow workers to move into health care, where workers are sorely needed.

As an interim measure for migrant workers in the so-called Home Child Care Provider Pilot and Home Support Worker Pilot, there must be some interim measure changes, which includes the removal of the one-year post-secondary education requirement, the high English language scores that exceed that for Canadian citizenship, the 2,750 cap, and the job offer letter should also be removed. I can explain more about why we ask for these demands in the discussion session.

Thank you so much. I look forward to our conversation.

The Chair: Thank you to both our witnesses for your remarks.

We will now turn to questions. I have a long list of senators waiting to ask questions. I would remind you that you have five minutes, colleagues, for your questions. The shorter the question, the longer the answer.

Before asking questions, may I request members and witnesses in the room to please refrain from leaning in too closely to the microphone, or remove your ear piece when you do so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff.

The first question is from Senator Pat Bovey, deputy chair of our committee.

Senator Bovey: I'd like to thank both our presenters. You gave us a lot of information to mull over and consider.

I'm going to focus my questions on the migrant caregivers, if I may. You both mentioned rights. I've got a few questions. Are there still caregivers entering Canada under what might be considered now defunct programs? When caregivers get here, how are they told of their rights? Once here, who enforces their housing standards if they're live-in caregivers?

été créé depuis. Les migrants à qui on peut accorder la résidence permanente demain risquent aujourd'hui d'être arrachés à leurs familles et d'être expulsés. Je serai heureux de donner plus de détails sur la régularisation en réponse à vos questions.

Considérons le statut de résident permanent comme le sésame donnant accès à tous les autres droits. Lui seulement protège les migrants contre l'exploitation de la main-d'œuvre, leur permet de quitter un travail déplorable ou de se plaindre sans crainte de représailles. Il conduit aux soins de santé essentiels et à la réunification des familles. Il ouvre la porte à la profession des travailleurs de la santé, dont la pénurie est criante.

En attendant, il faut entreprendre des changements pour les travailleurs migrants dans les programmes pilotes des gardiens d'enfants et des aides familiaux à domicile, notamment la suppression de l'exigence d'une année d'études postsecondaires, des notes élevées en langue anglaise, qui sont supérieures à celles qu'on exige des citoyens canadiens, du plafond de 2 750 demandes et de la lettre requise d'offre d'emploi. Pendant la période de questions, je pourrai vous expliquer ces demandes.

Merci beaucoup. Je me réjouis d'avance de vos questions.

La présidente : Je remercie nos deux témoins de leurs exposés.

Nous allons maintenant passer aux questions. J'ai une longue liste de sénateurs désireux de poser des questions. Je vous rappelle que vous avez cinq minutes, chers collègues, pour vos questions. Plus la question sera courte, plus il y aura de temps pour la réponse.

Avant de passer aux questions, pourrais-je demander aux sénateurs et aux témoins présents dans la salle de s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou de retirer leurs écouteurs s'ils le font. Cela permettra d'éviter tout retour de son susceptible de blesser le personnel du comité.

La première question sera posée par la sénatrice Pat Bovey, vice-présidente du comité.

La sénatrice Bovey : J'aimerais remercier nos deux témoins. Vous nous avez donné beaucoup d'informations à méditer et à prendre en considération.

J'axerai mes questions sur la main-d'œuvre soignante migrante, si vous me le permettez. Vous avez tous deux mentionné ses droits. J'ai quelques questions à vous poser. Y a-t-il encore des soignants qui entrent au Canada dans le cadre de ce que l'on pourrait considérer comme des programmes aujourd'hui disparus? Lorsque des soignants arrivent ici, comment sont-ils informés de leurs droits? Une fois qu'ils sont ici, qui fait respecter les normes de logement s'ils habitent sur place?

Ms. Depatie-Pelletier: I will start, maybe, and then Mr. Hussan can continue.

Officially, there are some new initiatives and a new website with information that explains their rights in Canada. Since COVID, there is some funding for community organizations to reach out and inform workers and caregivers of their rights. Frankly, however, even when they know and they are aware of their rights, they will refrain from exercising them because they have so much to lose if they lose employment with the sponsor, if only because of delays to access permanent status. I have to be honest and say that while all the rights of the world technically apply to them, it's not exactly the main issue. Sometimes language is a barrier, but even when they do have the information, most will refrain from complaining and asserting their rights.

Mr. Hussan: In terms of the people entering into the country, it's a bit more complicated. The majority of care workers are already in the country. The new program allows people to come into the country on open work permits once they've been preapproved for permanent residency. During COVID-19, we saw almost no new workers arrive in the country on open work permits, but some workers were arriving on closed work permits.

Since those workers have started arriving, we've been getting FOI information from the federal government. These are sometimes people coming with families. It's a different class makeup. The education requirements are higher and the language requirement is higher. The new care workers entering the country are very different than the care workers who are already in the country. By and large — and we coordinate the national immigrant coalition — no one is really in touch with these new workers, but there are very few coming in. It is the people who are already in the country who are stuck in a backlog or who are stuck because they can't fulfill the requirements that I discussed, for example, the education, the language, the work permit, the job offer letter. There's a 2,750 cap on how many people can apply for permanent residence status. It opens on January 1 each year. On January 1, 2023, it opened and closed within three hours because there are so many more people who want to apply who are already in the country. New workers are uniquely different based on countries of origin, et cetera.

In terms of information about rights, I agree with my colleague. It's not about rights. It's about the power to assert those rights, and that power comes from permanent residence status. You have to complete 24 months of work. But if you speak up, you get fired, you become homeless and you're not allowed to work for anyone else. You can't get income support.

Mme Depatie-Pelletier : Je peux peut-être commencer, puis M. Hussan pourra enchaîner.

Officiellement, il y a quelques nouvelles initiatives et un nouveau site Web, où l'on trouve de l'information sur leurs droits au Canada. Depuis l'arrivée de la COVID, il y a du financement pour les organisations communautaires en contact avec les travailleurs et les soignants pour les informer de leurs droits. Mais franchement, même s'ils connaissent leurs droits et en sont conscients, ils s'abstiendront de les exercer parce qu'ils ont tellement à perdre s'ils perdent leur emploi chez le parrain, ne serait-ce qu'en raison des délais pour obtenir un statut permanent. Je dois être honnête et vous dire que même si tous les droits du monde s'appliquent techniquement à eux, ce n'est pas vraiment le problème principal. Parfois, la langue est une barrière, mais même lorsqu'ils ont l'information, la plupart s'abstiendront de se plaindre et de faire valoir leurs droits.

M. Hussan : Pour les personnes qui arrivent au pays, c'est un peu plus compliqué. La majorité des soignants sont déjà dans le pays. Le nouveau programme permet aux gens de venir au pays avec un permis de travail ouvert dès qu'ils ont été préapprouvés pour la résidence permanente. Pendant la période de la COVID-19, nous n'avons vu pratiquement aucun nouveau travailleur arriver au Canada avec un permis de travail ouvert, mais certains travailleurs sont arrivés avec un permis de travail fermé.

Depuis que ces travailleurs ont commencé à arriver, nous recevons de l'information sur l'accès à l'information du gouvernement fédéral. Il peut s'agir de personnes qui arrivent avec leur famille. Ils ont toutes sortes de profils différents. Les exigences en matière d'éducation sont plus élevées, tout comme les exigences linguistiques. Les nouveaux soignants qui arrivent au pays sont très différents des soignants qui sont déjà ici. En réalité — et nous coordonnons la coalition nationale des immigrants —, personne n'est vraiment en contact avec ces nouveaux travailleurs, mais il y en a très peu qui arrivent. Ce sont des personnes qui sont déjà au Canada qui sont prises dans l'arrière ou qui sont bloquées parce qu'elles n'arrivent pas à répondre aux exigences dont j'ai parlé, notamment pour ce qui est de l'éducation, de la langue, du permis de travail, de la lettre d'offre d'emploi. Le nombre de personnes pouvant demander le statut de résident permanent est limité à 2 750. Le processus ouvre le 1^{er} janvier de chaque année. Le 1^{er} janvier 2023, il a ouvert et fermé en trois heures tellement il y a de personnes qui veulent faire une demande et qui sont déjà au pays. La situation des nouveaux travailleurs est totalement différente et dépend de leur pays d'origine, entre autres.

En ce qui concerne l'information sur les droits, je suis d'accord avec ma collègue. Ce n'est pas une question de droits. C'est surtout qu'il est difficile de faire valoir ses droits sans le statut de résident permanent. Il faut avoir déjà travaillé 24 mois ici. Mais la personne qui dénonce une situation sera licenciée et se retrouvera sans abri, non autorisée à travailler pour quelqu'un

You have no access to justice, and you have to start all over again. The cost of speaking up is too high because you have to finish those 24 months within 36 months. If you can't do that, then you become undocumented. That is happening — particularly because of COVID-19-related backlogs — to tens of thousands of racialized women.

Senator Bovey: This really concerns me because we've all had situations in our lives where we've needed to have care workers for those who are near and dear to us. They do amazing work. I'm well aware of some of the strictures that some of these caregivers have. You've outlined some of what needs to be done, but what can be done right away to make their situation better?

Mr. Hussan: We've talked to the federal government about creating a small temporary resident to permanent resident pathway that removes both the education and the language requirement. The work experience requirement has just been cut down to half as of April 30, 2023, but it is these other two other requirements in particular. A new program could be opened without the 2,750 cap. Get rid of these. This happened when the Liberal government came in initially in 2019. It was called the interim pathway. Many workers were able to get in. There needs to be a new interim pathway for care workers and for seasonal farm workers, actually. The government has shown an openness and interest to it, which removes the education and the language requirement.

Ms. Depatie-Pelletier: Again, I would say that open work permits are mandatory. The caregiver program doesn't apply in Quebec, so caregivers are all on closed work permits. They can't access permanent status at all. Most of them are actually nurses, but they can't work as nurses because they can't change employers. There are all different sorts of issues. We're talking about labour shortages, yes, but at least right away, if all their work permits would change to open, they would be able to access their equivalencies and maybe work in places where they're more needed or would be valued.

The Chair: Would you kindly, colleagues, address your questions to whichever witness you'd like to answer.

Senator Kutcher: Thank you to the witnesses.

This is for both or either of the witnesses. The first question is whether there are different country sources of temporary foreign workers from which those workers — I'll use the word "oppressed," to cover all these different things you talked about — are more oppressed than from other countries. The

d'autre. Elle ne pourra pas obtenir de soutien au revenu. Elle n'aura pas accès à la justice et devra tout recommencer. Il en coûte trop cher de parler, parce qu'il faut réussir à accumuler 24 mois de travail en 36 mois, faute de quoi on devient sans-papiers. C'est ce qui arrive — notamment à cause des arriérés liés à la COVID-19 — à des dizaines de milliers de femmes racisées.

La sénatrice Bovey : Cela me préoccupe vraiment parce qu'il nous est tous déjà arrivé dans nos vies d'avoir besoin de soignants pour nos proches. Ils font un travail extraordinaire. Je suis bien consciente de certaines des contraintes auxquelles ils sont soumis. Vous avez exposé quelques-unes des mesures à prendre, mais que pourrions-nous faire dès maintenant pour améliorer leur sort?

M. Hussan : Nous avons proposé au gouvernement fédéral de créer une petite voie d'accès de la résidence temporaire à la résidence permanente qui ferait abstraction des exigences en matière d'éducation et de langue. L'exigence relative à l'expérience de travail vient d'être réduite de moitié, à compter du 30 avril 2023, mais ce sont ces deux autres exigences en particulier qui posent problème. On pourrait créer un nouveau programme sans le plafond de 2 750 demandes. Éliminons ces exigences. C'est ce que le gouvernement libéral a fait initialement quand il a été élu en 2019. Cela s'appelait la voie d'accès provisoire. De nombreux travailleurs ont pu être admis ainsi. Il doit y avoir une nouvelle voie d'accès provisoire pour les soignants et pour les travailleurs agricoles saisonniers, aussi. Le gouvernement a fait preuve d'ouverture et d'intérêt à cet égard, en supprimant les exigences en matière d'éducation et de langue.

Mme Depatie-Pelletier : Encore une fois, je dirais que les permis de travail ouverts sont obligatoires. Le programme des aides familiaux ne s'applique pas au Québec, donc les aides familiaux y ont tous un permis de travail fermé. Ils n'ont pas du tout accès au statut de résident permanent. La plupart de ces personnes sont en fait des infirmières, mais elles ne peuvent pas travailler comme infirmières parce qu'elles ne peuvent pas changer d'employeur. Il y a toutes sortes de problèmes. Nous parlons de pénurie de main-d'œuvre, oui, mais au moins dans l'immédiat, si tous leurs permis de travail devenaient des permis ouverts, ces personnes pourraient avoir accès à des postes équivalents et peut-être travailler dans des endroits où l'on a davantage besoin d'elles ou où elles seraient appréciées.

La présidente : Auriez-vous l'amabilité, chers collègues, de préciser à quel témoin s'adresse votre question, s'il vous plaît?

Le sénateur Kutcher : Je remercie les témoins.

Je m'adresse à l'un ou l'autre des témoins ou aux deux. Ma première question consiste à savoir s'il y a différents pays sources de travailleurs étrangers temporaires dont les travailleurs sont — j'utiliserais le mot « opprimés » pour couvrir toutes les choses dont vous avez parlé — plus opprimés que ceux d'autres

second part of that is whether there are different employment sectors in which workers are more likely to be oppressed than other employment sectors. The third part of that is, if we know, what remedies are there currently available, and are they being applied?

Ms. Depatie-Pelletier: I can maybe start.

About countries of origin, yes, the current regime is highly discriminatory. For instance, we offer open work permits to workers from France, Australia, the U.K., the United States, and these programs, which is a privileged program of open work permit, is not offered to other countries such as Mexico, Guatemala, the other Caribbean states and the Philippines, which are the highest countries of origin. So there is discrimination. Within, for example, agriculture, we know that Mexican workers must pay their airfare, but Guatemalan workers don't pay the airfare but can be charged accommodation. There are all sorts of different rights and specific entitlement or not, depending on the countries of origin. The whole thing is highly discriminatory based on countries of origin. That's one thing.

The second thing is the sectors — I have to be honest. Most people talk about unskilled work and specific sectors. I represent people from household work and agriculture. The fact is that all occupations now, including the highly skilled, are sometimes stuck and trapped in employment. I'm talking about postdoc students stuck with a specific professor. I have people in IT also saying that they're working twice as much as all the other people because the employer knows they cannot work for any other firm in the country. Honestly, I have to say that even if there are more temporary foreign workers in some industries, such as agri-food and meat packing, and it's increasingly developing into the seafood sector, the fact is they are present in all occupations in all sectors now. The employer-tied status is problematic everywhere, including for the highly skilled.

So I would say yes, again, open work permits and free labour is the only remedy to allow these workers to assert any rights in the country.

Senator Kutcher: Before Mr. Hussan answers as well, I would just like a little twist on this: Have you heard of concerns about human trafficking? If people are this oppressed and are this caught, have there been any issues raised around that?

Mr. Hussan: Very quickly, I think what we have to do is be very clear about terminology. When we talk about temporary foreign workers, which is where your question started, we are only talking about something like 90,000 to 100,000 people. If

pays. La deuxième partie de la question vise à savoir s'il existe différents secteurs d'emploi dans lesquels les travailleurs sont plus susceptibles d'être opprimés que dans d'autres. La troisième partie, enfin, c'est de savoir, si possible, quels sont les recours qui existent actuellement et s'ils sont utilisés.

Mme Depatie-Pelletier : Je peux peut-être commencer.

Au sujet des pays d'origine, oui, le régime actuel est très discriminatoire. Par exemple, nous offrons des permis de travail ouverts aux travailleurs de France, d'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis, et ces programmes, qui sont des programmes privilégiés de permis de travail ouverts, ne sont pas offerts aux travailleurs d'autres pays comme le Mexique, le Guatemala, les autres pays des Caraïbes et les Philippines, qui sont les pays d'origine les plus courants. Il y a donc de la discrimination. Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, nous savons que les travailleurs mexicains doivent payer leur billet d'avion, tandis que les travailleurs guatémaltèques ne paient pas le billet d'avion, mais peuvent se voir facturer le logement. Il y a toutes sortes de droits différents et de droits particuliers ou non, selon les pays d'origine. Tout cela est hautement discriminatoire et dépend du pays d'origine. C'est une chose.

La deuxième chose, ce sont les secteurs, et je dois être honnête. La plupart des gens parlent de travail non qualifié et de secteurs en particulier. Je représente les travailleurs ménagers et agricoles. Le fait est que des gens de toutes les professions maintenant, y compris les plus spécialisées, sont parfois coincés dans un emploi, pris au piège. Je pense à des étudiants de postdoctorat qui sont coincés avec un professeur en particulier. Je vois aussi des gens du secteur des TI dire qu'ils travaillent deux fois plus que les autres parce que l'employeur sait qu'ils ne peuvent travailler pour aucune autre entreprise du pays. Honnêtement, je dois dire que même s'il y a plus de travailleurs étrangers temporaires dans certains secteurs, comme l'agroalimentaire et le conditionnement de la viande, et il y en a de plus en plus dans le secteur des fruits de mer aussi, le fait est qu'ils sont présents dans toutes les professions et dans tous les secteurs de nos jours. Le fait qu'ils soient liés à l'employeur est problématique partout, y compris pour les travailleurs hautement qualifiés.

Donc je dirais que oui, encore une fois, les permis de travail ouverts et le travail libre sont le seul remède pour permettre à ces travailleurs de faire valoir leurs droits au Canada.

Le sénateur Kutcher : Avant que M. Hussan ne réponde à son tour, j'aimerais juste avoir une petite précision à ce sujet : avez-vous entendu parler de trafic d'êtres humains? Si les gens sont opprimés à ce point, pris à ce point, y a-t-il des inquiétudes à ce sujet?

M. Hussan : Très rapidement, je pense qu'il faut bien clarifier la terminologie. Lorsque nous parlons de travailleurs étrangers temporaires, qui est le point de départ de votre question, nous ne parlons que d'environ 90 000 à 100 000

we talk about migrant workers in the country — people without permanent resident status — our best, most conservative estimate is 1.7 million. So who are we talking about? In the Temporary Foreign Worker Program, there are very few countries of origin. There are open work permits for most of the other, say, 1.6 million people, except for the undocumented people. As Eugénie was speaking about this, you can see that when we're talking about Guatemala versus Mexico, these are different subsections of the program, but the IT workers are different. So we have to get very clear with who we're talking about.

In that case, I would say the most specific form of discrimination is not happening at the level of the country of origin; it is the question of wages. People who are deemed low skilled and low wages do not have any access to permanent residency. Those happen primarily to be from racialized countries. And those who do, who are in jobs that are deemed high wages, have a slightly improved chance. The dividing line is wages and work experience, so the people who are deemed the most essential are the most excluded.

On the question of human trafficking, all of the conditions that I'm speaking about now — theft of wages, long working hours, lack of decent housing — this is all legal. This is legal, so we're not talking about some exceptional cases of some rare bad employers. In Ontario where I'm currently sitting, a migrant farm worker is excluded from minimum wage, overtime work, hours of work, breaks and days off, which means you can work three straight months without a single day off, without a break, 12 hours a day, without being able to go to the bathroom, forced to sit on your knees under the raging sun, and that's legal. You can put 18 people into a room, three on top of each other, and that's legal. So we're not talking about human trafficking. We're talking about Canadian immigration law creating the conditions for employers as a rule to exploit migrants.

The Chair: Thank you, Mr. Hussan. We have to move on.

Senator Moodie: It's a good segue into my question. I want to set the tone. I would ask this question to both of you. Do you agree that the government policy on temporary foreign workers has reflected systemic racism and discrimination? If so, has this policy-making improved in terms of discriminatory bias in recent years? What improvement, if any, has the federal government made to address the vulnerability of Canada's gendered and racialized migrant care workforce?

personnes. Si nous voulons parler des travailleurs migrants dans ce pays, de gens qui n'ont pas le statut de résident permanent, alors la meilleure estimation, la plus prudente, serait de l'ordre de 1,7 million de personnes. Alors, de qui parlons-nous? Dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, il y a très peu de pays d'origine. La plupart des autres personnes, disons 1,6 million de personnes, si l'on exclut les personnes sans papiers, ont des permis de travail ouverts. Comme le disait Mme Depatie-Pelletier, on sait que pour le Guatemala et le Mexique, il y a des conditions différentes dans le cadre du programme, mais c'est autre chose pour les travailleurs des TI. Il faut donc bien préciser de qui nous parlons.

Dans ce cas, je dirais que la forme la plus flagrante de discrimination n'est pas liée au pays d'origine; c'est la question des salaires. Les personnes jugées peu qualifiées et à bas salaire n'ont pas accès à la résidence permanente. Il s'agit principalement de personnes originaires de pays dont les ressortissants sont racisés. Ceux qui y ont accès, qui occupent des emplois jugés bien rémunérés, ont une chance légèrement supérieure. La ligne de démarcation est le salaire et l'expérience professionnelle, de sorte que les personnes jugées les plus essentielles sont les plus exclues.

En ce qui concerne la traite des personnes, toutes les conditions dont je parle en ce moment — le vol de salaire, les longues heures de travail, l'absence de logement décent — sont légales. Tout cela est légal. Nous ne parlons donc pas de quelques cas exceptionnels de quelques rares mauvais employeurs. En Ontario, où je me trouve actuellement, un travailleur agricole migrant n'a pas droit au salaire minimum, aux heures supplémentaires, aux horaires de travail, aux pauses et aux jours de congé. Cela signifie qu'il peut travailler 12 heures par jour, sans pause, sans pouvoir aller aux toilettes, en étant forcé d'être à genoux sous un soleil de plomb, pendant trois mois d'affilée sans avoir une seule journée de congé, et c'est légal. Vous pouvez mettre 18 personnes dans une pièce, en empiler trois les unes sur les autres, et c'est légal. Nous ne parlons donc pas de traite des personnes. Nous parlons de la loi canadienne sur l'immigration qui crée des conditions qui permettent aux employeurs, en règle générale, d'exploiter les migrants.

La présidente : Merci, monsieur Hussan. Nous devons passer à autre chose.

La sénatrice Moodie : Voilà qui m'amène à ma question. Je veux donner le ton. Je pose cette question aux deux témoins. Convenez-vous que la politique gouvernementale sur les travailleurs étrangers temporaires est teintée de racisme systémique et de discrimination? Si oui, cette politique s'est-elle améliorée en ce qui a trait aux préjugés discriminatoires dans les dernières années? Quelles améliorations, le cas échéant, le gouvernement fédéral a-t-il apportées pour remédier à la vulnérabilité de la main-d'œuvre migrante, racisée et genrée dans le secteur des soins au Canada?

Ms. Depatie-Pelletier: The short answer is yes. We're talking about sustaining a regime that has been in place since the 17th century. Quite frankly, we have had indentured workers for a long time. This is just now that we are maintaining a system of unfree workers who happen to be from very racialized countries of origin. Initially, yes, it started with the Jamaicans. They were Black. Yes, it has been developed in a system that maintains a labour force. So I believe it maintains a form of state racism.

Before I talk about a few solutions, going back to human trafficking, the fact is, on these employer-tied work authorizations and just in general temporary status, there are so many ways in which a worker or an individual can fall between the cracks and become undocumented. The high risk of ending up in various networks of human traffickers is mostly when people are not even aware that they're not undocumented anymore. They're being told, yes, you can do that, and yes, I'm going to give you access to permanent status. There are so many fraudulent immigration consultants. There are so many people who actually come here legally and actually become undocumented and then are stuck in all sorts of very bad apple networks just to be able to stay and remain and feed themselves and their family. I agree with Hussan that it's literally the system that produces this systematic undocumented worker who falls into human traffickers' hands. So yes, the risk is high, and a lot of human trafficking and forced labour comes from people that came in within the Temporary Foreign Worker Program, and now it is being recognized. Yes, the risk is there, but initially, it was because the whole system made them vulnerable to that condition. Again, open work permits and access to permanent status is mandatory.

Mr. Hussan: The majority of our current members are African, either from the Caribbean countries or — and we see a very clear amount of racism and discrimination. Recently, our members from Jamaica, hundreds of them, wrote a joint letter in which they said that they are living in systems of systematic slavery. We have made a formal complaint to the United Nations Special Rapporteur on racism on Canada's experience of treatment of migrants. So absolutely, we are meeting the legal definition of racial discrimination within the Temporary Foreign Workers program.

In terms of what needs to be done, what we need first and foremost is a regularization program. The over half a million undocumented people in the country, the majority of whom are failed refugee claimants, many of whom are from Africa and the Latin American countries, should be given permanent resident status. Second, we need permanent resident status for everyone in the country.

Mme Depatie-Pelletier : La réponse courte est oui. Nous parlons du maintien d'un régime qui est en place depuis le XVII^e siècle. Bien franchement, l'emploi de travailleurs liés par contrat ne date pas d'hier. Maintenant, nous maintenons un système de travailleurs non libres qui sont issus de pays d'origine très racisés. Tout a débuté avec les Jamaïcains. Ils étaient noirs. En effet, cela s'est développé dans un système qui maintient une population active. Je crois donc que cela entretient une forme de racisme d'État.

Avant de parler de solutions, je veux revenir à la traite des personnes. Le fait est que, en ce qui concerne ces permis de travail liés à l'employeur et le statut temporaire en général, un travailleur ou une personne peut passer entre les mailles du filet et se retrouver sans papiers pour bon nombre de raisons. Le risque de se retrouver dans les différents réseaux de trafiquants de personnes est surtout élevé lorsque les gens ne savent même pas qu'ils ne sont plus sans papiers. On leur dit : « Oui, vous pouvez faire cela, et oui, je vais vous donner accès à un statut permanent. » Il existe tellement de consultants fraudeurs en immigration. Beaucoup de gens qui viennent au Canada par voie légale se retrouvent sans papiers et sont ensuite coincés dans toutes sortes de terribles réseaux simplement pour pouvoir rester au pays, se nourrir et nourrir leur famille. Je suis d'accord avec M. Hussan pour dire que c'est littéralement le système qui fait que ce travailleur se retrouvera sans papiers et tombera aux mains des trafiquants de personnes. Alors oui, le risque est élevé, et une grande partie de la traite des personnes et du travail forcé touche les gens qui sont entrés au pays dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, et cette réalité est maintenant reconnue. Le risque existe, j'en conviens, mais au départ, le risque existait parce que le système rendait ces gens vulnérables à cette situation. Encore une fois, les permis de travail ouverts et l'accès au statut permanent sont obligatoires.

M. Hussan : La majorité de nos membres actuels sont africains. Ils viennent soit des pays des Caraïbes ou... Nous voyons beaucoup de racisme et de discrimination. Récemment, nos membres de la Jamaïque — des centaines d'entre eux — ont écrit une lettre commune dans laquelle ils affirmaient qu'ils vivent dans des systèmes d'esclavage systématique. Nous avons déposé une plainte officielle auprès du rapporteur spécial des Nations unies sur le racisme à propos de ce qui se passe au Canada en matière de traitement des migrants. Absolument, nous répondons à la définition juridique de la discrimination raciale dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Pour ce qui est de ce qui doit être fait, je vous dirais que nous avons avant tout besoin d'un programme de régularisation. Les plus d'un demi-million de personnes sans papiers au pays, dont la majorité sont des demandeurs d'asile laissés pour compte, et dont beaucoup sont originaires d'Afrique et d'Amérique latine, devraient obtenir le statut de résident permanent. Deuxièmement, il faut donner le statut de résident permanent à tout le monde au pays.

In 2000, there were 60,000 work permits issued in Canada. In 2020, that number was 600,000. There has been a complete transformation of this country into a temporary agency. Today, 1 in 23 residents in the country, at the most conservative, are non-permanent residents. At the current rate of growth, in 10 years, that will be 1 in 13 people. Canada is transforming itself into a temp agency where low-waged people from racialized countries will be brought here, exploited, forced to work and kicked out every three to four years. Some will remain and become undocumented. That is the trajectory that subsequent governments from both political parties have put into place. It is racist. It is discriminatory on the basis of wages and on the basis of gender. Our membership is very clear about this because we've been tracking this stuff for 20 years.

The Chair: Thank you.

I have a short question of my own. In this committee, in previous hearings, we've heard from employer associations, like agricultural food associations and farmers associations, et cetera, and we will likely continue to hear more from them. They have said to us that open work permits do not work for them because when an individual has an open work permit, they will not work in that industry and will migrate to another industry. Therefore, they are left with no workers for the agriculture industry, for the mushroom industry, for all kinds of other industries. What is your response to that point of view?

Ms. Depatie-Pelletier: I will say two things. First, captive labour and unfree labour are not the solutions for our retention issues. For instance, in World War II, when Canada and the provincial governments decided that the food and agriculture industry was important, the governments organized accommodation and camps for families. There was also a place for children, buses and transportation. There are all sorts of ways in which we could actually help the agricultural industry other than human rights violations and unfree labour. The fact that we have work conditions in agriculture that are literally conditions from the 18th century is the reason — actually, I think it is a good thing that there is competition between the agri-food and other sectors, because then, yes, work conditions would be better. Maybe Canadians would be back in that sector. And maybe, if we want cheap food, there are other ways we can subsidize agriculture. Human rights violations are not the answer.

Mr. Hussan: All of us know that the cost of food has skyrocketed over the last little while. Every one of us knows that there has been a huge increase, but none of that money is

En 2000, 60 000 permis de travail ont été délivrés au Canada. En 2020, ce nombre est passé à 600 000. Le Canada s'est complètement transformé et est devenu une agence de placement. Aujourd'hui, 1 résident du Canada sur 23 est un résident non permanent. Il s'agit des chiffres les plus conservateurs. Au rythme actuel de croissance, dans 10 ans, ce sera 1 personne sur 13. Le Canada est en train de se transformer en une agence de placement où des personnes mal rémunérées et originaires de pays racisés seront amenées au pays pour être exploitées et forcées de travailler pour ensuite être renvoyées tous les trois ou quatre ans. Certaines personnes resteront et deviendront des sans-papiers. Il s'agit de la trajectoire que les gouvernements successifs des deux partis politiques ont mise en place. Cette façon de faire est raciste. Elle est discriminatoire sur la base des salaires et du sexe. Nos membres sont très clairs à ce sujet parce que nous suivons cette situation depuis 20 ans.

La présidente : Merci.

J'ai une brève question. À ce comité, lors de réunions précédentes, nous avons entendu les témoignages des représentants d'associations d'employeurs, comme des associations agroalimentaires et des associations d'agriculteurs, et nous entendrons probablement d'autres témoignages de leur part. Ces témoins nous ont dit que les permis de travail ouverts ne leur convenaient pas, car lorsqu'un travailleur en a un, il ne reste pas dans leur industrie. Il se tourne vers une autre industrie. Par conséquent, les employeurs se retrouvent sans travailleurs pour l'industrie agricole, l'industrie des champignons, ou pour une foule d'autres industries. Quelle est votre réponse à cette déclaration?

Mme Depatie-Pelletier : Je dirai deux choses. Premièrement, le travail en situation de dépendance et le travail sans liberté ne sont pas les solutions à nos problèmes de rétention. Par exemple, pendant la Deuxième Guerre mondiale, lorsque le Canada et les gouvernements provinciaux ont décidé que l'industrie agroalimentaire était importante, les gouvernements ont construit des logements et des camps pour les familles. Ces endroits comprenaient aussi un espace pour les enfants, les autobus et le transport. Une multitude de moyens, autres que les violations des droits de la personne et le travail sans liberté, pourraient être utilisés pour réellement aider l'industrie agricole. Le fait que nous ayons des conditions de travail dans le secteur de l'agriculture qui sont littéralement des conditions qui existaient au XVIII^e siècle est la raison... D'ailleurs, je pense que ce serait une bonne chose s'il y avait une concurrence entre le secteur de l'agroalimentaire et les autres secteurs, parce que les conditions de travail pourraient s'améliorer. Peut-être que les Canadiens reviendraient dans ce secteur. Si nous voulons des aliments bon marché, il existe d'autres façons de subventionner l'agriculture. Les violations des droits de la personne ne sont pas la solution.

M. Hussan : Nous savons tous que le prix de la nourriture a monté en flèche ces derniers temps. Nous savons tous qu'il y a eu une énorme augmentation, mais aucune part de cet argent ne

trickling down to workers. We have to understand that this is not an uncontrolled labour market where supply meets demand and increased supply means increased wages or that profits are being rationally divided.

What is happening is that the entire rural economy has been structured in a way that there are no schools. You can't have families when you work there. There is no transportation. There is no housing being developed. It's not just about access to work permits and people walking away. We as a country have developed the agriculture industry. Canada is the world's fifth-largest agri-food exporter. This is an agri-specific economy, and yet there has been no workforce development in that industry. The only way it is able to work is if you bring in an indentured workforce, you force them to live in warehouses, there are no roads for them to go anywhere, they can't come with their children because there are no schools and there are no health care facilities. That's how the whole rural economy has been developed. That's a massive mistake, and it is not sustainable.

When employers say, "If these workers leave, what will we do," and no one will work for them, it will force an improvement in labour conditions and an investment in housing and infrastructure development that is necessary for the Canadian agriculture sector to enter the 21st century — in fact, to enter in the 19th century, as pointed out, because it is still living in the 18th. There is a massive investment to be made. Employers can be brought on to see this development as positive rather than actually controlling only one factor, which is an indentured, enslaved, captive, primarily Black workforce.

[Translation]

Senator Petitclerc: Ideally, my question is for both witnesses. I ask you this while being fully aware that there are challenges in terms of permits, and that the types of permits lead to problematic power relationships; that is at the heart of the matter.

That said, what role can information, education and awareness campaigns play in terms of the tools and laws available to workers, what is their importance?

I ask this because I wonder if we're doing enough. Are there enough tools and education? Do workers use them enough? That's basically what I want to know. Is there a limit to those tools due to the power relationship, which is problematic? Perhaps Mr. Hussan can answer first, but I'd also like to hear your response, Ms. Depatie-Pelletier.

parvient aux travailleurs. Nous devons comprendre qu'il ne s'agit pas d'un marché du travail incontrôlé où l'offre répond à la demande et où l'augmentation de l'offre entraîne une augmentation des salaires ou que les bénéfices sont répartis de manière rationnelle.

Ce qui se passe, c'est que toute l'économie rurale a été structurée de telle sorte qu'il n'y a pas d'écoles. Il n'est pas possible d'avoir de famille quand on travaille dans ce secteur. Il n'y a pas de système de transport. Aucun logement n'est construit. Le problème n'a pas seulement à voir avec l'accès aux permis de travail et le départ des gens. Au Canada, nous avons développé l'industrie agricole. Le Canada est le cinquième plus grand exportateur de produits agroalimentaires au monde. Notre économie est principalement concentrée sur l'agriculture, et pourtant nous n'avons pas développé la main-d'œuvre dans cette industrie. La seule façon dont ce secteur peut fonctionner est de faire appel à une main-d'œuvre liée par contrat, de l'obliger à vivre dans des entrepôts sans qu'elle puisse se déplacer, car il n'y a pas de routes, et de l'empêcher de s'installer avec ses enfants parce qu'il n'y a pas d'écoles ni d'établissements de soins de santé. C'est ainsi que l'économie rurale a été développée. Il s'agit d'une erreur monumentale, et cette façon de faire n'est pas viable.

Lorsque les employeurs diront : « Que ferons-nous si ces travailleurs partent? » et que plus personne ne travaillera pour eux, nous serons forcés d'améliorer les conditions de travail et d'investir dans le logement et le développement des infrastructures qui sont nécessaires pour que le secteur agricole canadien entre dans le XXI^e siècle, ou plutôt dans le XIX^e siècle, comme on l'a souligné, car le secteur se trouve encore dans le XVIII^e siècle. Il faut investir de façon massive. On peut amener les employeurs à considérer cette évolution comme positive plutôt que de contrôler un seul facteur, à savoir une main-d'œuvre liée par contrat, asservie, captive et principalement noire.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Idéalement, ma question s'adresserait aux deux témoins. Je vous pose cette question en étant tout à fait consciente qu'il y a des défis en matière de permis, et que les types de permis mènent à des rapports de force problématiques; c'est le cœur de la question.

Ceci étant dit, quelle importance et quel rôle peuvent jouer l'information, l'éducation, les campagnes de sensibilisation en ce qui concerne les outils et les droits auxquels les travailleurs peuvent avoir recours?

Je pose la question parce que je me demande si on en fait assez. Est-ce qu'il y a assez d'outils et d'éducation? Est-ce que les travailleurs les utilisent assez? C'est un petit peu tout cela que je veux savoir. Est-ce qu'il y a une limite à ces outils en raison du rapport de force, qui est problématique? Peut-être que M. Hussan, effectivement, peut répondre en premier, mais

[English]

Mr. Hussan: We are the largest migrant-led body in the country. We produce educational and informational materials that are distributed to about 37,000 people. We are on YouTube, WhatsApp videos and TikTok at a level no one else is doing. We run six hot lines that run 24/7 for any migrant from anywhere in the country to call us. I can tell you that people call us not because they don't know what their rights are, not because they don't have information, but because they don't have any rights or the power to assert those rights. We are fundamentally opposed to this constant logic that says we need to just do more education. The Government of Canada is throwing away hundreds of millions of dollars into this so-called rights education, which is being wasted across the country. It was alluded to earlier about the new funding mechanisms that have been created. They are completely pointless. We have the same people producing the same information in 30 different ways so as to get funding from the government. It is not an issue of information and education at all. This is about fundamental transformation of the system with permanent resident status for everyone here and permanent resident status upon arrival here in the future.

Ms. Depatie-Pelletier: I will just add a few points to that. I totally agree with what Mr. Hussan has said. However, we could fund more community organizations on the ground to support — not necessarily educate, but to support, legally speaking, when there are rights issues. Right now, there are millions given away, but I have to be honest, for example, that a huge part of it has gone to employers' coalitions to make rights education for workers. So, again, it is not unbiased information. The whole integration has been delegated and privatized toward employers because it costs nothing to Canada, so the whole "go to the airport, take care of the worker, give them a coat and accommodation and everything," employers are responsible for access to health care.

That's problematic. So even right now, we're saying that we are funding education initiatives, but again, employers are paid to educate their workers. So, no. That would again be useless, all of it — or not useless, but almost useless — if we remain in a structure that is an employer-tied legal status and where people, even if they know their rights, will not act on them.

j'aimerais entendre votre réponse également, madame Depatie-Pelletier.

[Traduction]

M. Hussan : Nous sommes le plus grand organisme dirigé par des migrants au pays. Nous produisons des documents éducatifs et de sensibilisation qui sont distribués à environ 37 000 personnes. Nous sommes présents sur YouTube, les vidéos WhatsApp et TikTok à un niveau que nous n'observons nulle part ailleurs. Nous gérons six lignes d'assistance téléphonique qui fonctionnent 24 heures sur 24 et sept jours sur sept pour que tout migrant, où qu'il soit au pays, puisse nous appeler. Je peux vous dire que les gens nous appellent, non pas parce qu'ils ne savent pas quels sont leurs droits ou parce qu'ils n'ont pas d'information, mais parce qu'ils n'ont aucun droit ou n'ont pas le pouvoir de faire valoir ces droits. Nous sommes fondamentalement opposés à cette logique qui ne cesse de dire que nous devons simplement faire plus de sensibilisation. Le gouvernement du Canada jette des centaines de millions de dollars dans cette soi-disant initiative de sensibilisation aux droits, et cet argent est gaspillé. Plus tôt, on a fait allusion aux nouveaux mécanismes de financement qui ont été créés. Ces mécanismes sont complètement inutiles. Les mêmes personnes produisent la même information de 30 manières différentes afin d'obtenir des fonds du gouvernement. Il ne faut pas se concentrer sur l'information et la sensibilisation. Il faut réaliser une transformation fondamentale du système pour donner le statut de résident permanent à tous ceux qui sont au pays et pour donner le statut de résident permanent à l'arrivée au pays, à l'avenir.

Mme Depatie-Pelletier : J'aimerais ajouter quelque chose à ce sujet. Je suis tout à fait d'accord avec ce que M. Hussan a dit. Cependant, nous pourrions financer davantage d'organisations communautaires sur le terrain pour soutenir les gens — pas nécessairement les sensibiliser —, sur le plan juridique, lorsqu'ils se heurtent à des problèmes liés aux droits. À l'heure actuelle, des millions de dollars sont investis, mais, je me dois d'être honnête, une énorme partie de ces fonds a été donnée aux coalitions d'employeurs pour qu'ils financent des activités de sensibilisation aux droits des travailleurs. Donc, encore une fois, il ne s'agit pas d'informations impartiales. Toute l'intégration du système a été déléguée et privatisée vers les employeurs parce que cette façon de faire ne coûte rien au Canada. On dit donc aux employeurs d'aller à l'aéroport, de prendre soin du travailleur, de lui donner un manteau et un logement et tout ce dont il a besoin. Les employeurs sont responsables de l'accès aux soins de santé des travailleurs.

Cela pose problème. En ce moment, on dit qu'on finance des initiatives de sensibilisation, mais je le répète, les employeurs sont payés pour sensibiliser leurs travailleurs. Ma réponse est donc non. Je pense que tout cela serait inutile — ou pas inutile, mais presque inutile — si nous conservons une structure où il existe un statut juridique lié à l'employeur et où les gens, même

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Thank you.

Senator Verner: Good afternoon, Ms. Depatie-Pelletier. I'm from Quebec City. I was pleased to learn that you had studied in my city.

My question is for you in particular, because you live in Montreal and you defend the interests of people working in Quebec and those working elsewhere in Canada. As you know, Quebec has its own agreement concerning immigration.

Since you're interested both in workers in Quebec and those elsewhere in Canada, are the problems the same under the federal program and the Quebec program? Could one program share lessons learned with the other? Do they both have essentially the same difficulties?

Ms. Depatie-Pelletier: The short answer is that they are both as problematic on the same level. It's worse in Quebec than elsewhere in Canada because from the outset, Quebec excludes all workers in low-paying jobs from accessing permanent status, *a priori*, while there are exceptions in other provinces, in some cases. Workers can access permanent status, particularly in the case of female workers providing help or care at home. Throughout Canada, they have access to permanent status. Quebec refuses to grant that. Honestly, I'd say that it's worse in Quebec than elsewhere, but overall, the structures for workers who are not free and in servitude are nonetheless problematic in both cases.

Senator Verner: I have another brief question. Mr. Hussan could also respond.

You talked about the relationship with the employer, which is problematic. You used the term "servitude"; that's troubling.

Where do you think this obligation comes from? Has it always been like that? Historically, has the relationship of servitude, the unique relationship with the employer, always been there, in the application of the program in Quebec and at the federal level? Mr. Hussan may also have information on that.

This bothers me a lot. What was the intention behind that relationship?

Ms. Depatie-Pelletier: Initially, it stemmed from the debt for international migration — it costs a lot. Historically, it has always been a situation where someone said: "I'll give you an advance, you come and you're bound to me for four, seven, ten

s'ils connaissent leurs droits, n'agiront pas en fonction de ceux-ci.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Merci.

La sénatrice Verner : Bonjour, madame Depatie-Pelletier. Je suis de la ville de Québec, j'étais heureuse d'apprendre que vous aviez fait vos études dans ma ville.

Ma question s'adresse à vous en particulier, parce que vous êtes établie à Montréal et que vous défendez les intérêts autant de personnes qui travaillent au Québec que de celles qui travaillent ailleurs au Canada. Comme vous le savez, le Québec a une entente particulière en ce qui concerne l'immigration.

Puisque vous vous intéressez autant aux travailleurs présents au Québec qu'à ceux qui le sont ailleurs au Canada, est-ce que les problèmes sont les mêmes, tant dans le cadre du programme fédéral que du programme québécois? Est-ce qu'un des programmes pourrait transmettre des leçons apprises à l'autre? Est-ce que les deux vivent grosso modo les mêmes difficultés?

Mme Depatie-Pelletier : La réponse courte est qu'ils sont aussi problématiques l'un que l'autre, sur les mêmes plans. C'est pire au Québec qu'ailleurs au Canada, parce que d'emblée, le Québec exclut tous les travailleurs qui occupent des emplois à bas salaire de l'accès au statut permanent, *a priori*, tandis que dans d'autres provinces, dans certains cas, il y a des exceptions. Ils peuvent y avoir accès, en particulier dans le cas des travailleuses qui offrent une aide ou des soins à domicile : partout au Canada, ils ont accès au statut permanent. Le Québec refuse de l'accorder. Je dirais honnêtement que c'est pire au Québec qu'ailleurs, mais que dans l'ensemble, les structures de travailleurs non libres en situation de servitude sont tout de même problématiques dans les deux cas.

La sénatrice Verner : J'aurais une autre courte question. M. Hussan aussi pourra répondre.

Vous avez parlé du lien avec l'employeur, qui est problématique. Vous avez utilisé le terme « servitude »; c'est troublant quand même.

À votre avis, d'où part cette obligation? Est-ce que cela a toujours été comme cela? Historiquement, est-ce que le lien de servitude, le lien unique avec l'employeur, a toujours été présent dans l'application du programme, tant au Québec qu'au fédéral? M. Hussan a peut-être aussi de l'information là-dessus.

Cela me dérange beaucoup. Quelle était l'intention de ce lien?

Mme Depatie-Pelletier : Initialement, cela vient de la dette pour la migration internationale — cela coûte cher. Historiquement, on a toujours été dans une situation où quelqu'un dit : « Je te donne une avance, tu t'en viens et tu es lié

years.” The worker cannot work for anyone else until the debt is repaid, because the employer invested in him.

The problem lies in the fact that, now, if a worker leaves a job, the employer calls the police and says: “Bring him back to me, he’s my property, he’s my production unit that has left.” People talk about “runaway slaves”; law enforcement is literally sent to find workers who dare leave their job.

The problem with investing that much is that, for years, the employer paid a lot, the federal government paid a lot for the permit, it invested a lot, and all of a sudden, the worker left for another sector. That’s the problem. No employer should be allowed to develop a feeling of ownership over a human being; which is why the federal government should sponsor all foreign workers.

As for what is not covered, there should be microcredit programs. In that way, foreign workers’ debts would be owed to an institution, not the specific employer. It’s very important to end that relationship, to not allow the development of a sense of possession, or even ownership over the worker.

[English]

Mr. Hussan: I believe your question was about the history of this program. Is that it? That’s what I got through the translation. I apologize.

The first program was created in 1966, the Seasonal Agricultural Worker Program. It followed the late 1950s, and the intention was to have workers tied to their bosses, literally tied to their bosses. The intention has always been the same.

I want to be clear, though. Canada has gotten far more sophisticated in its exploitation. Employer-dependent work permits are now the minority. There are only about 100,000 of them. A lot of people are coming on other kinds of work permits, such open work authorizations. In fact, the largest group of migrant workers in the country is current international students. Many of us are not able to see it that way, but international students are coming here, living and working here for a few years, working in low-wage industries and then leaving. They are part of this revolving door workforce.

Now, Canada is facing a challenge where the majority of the population is aging, and the workforce that’s required right now is in the millions. The Canadian government has refused to grant most of these people permanent resident status, and that’s been the central dilemma since at least the 2000s, where these two

à moi pendant quatre, sept, dix ans. » Le travailleur ne peut travailler pour personne d’autre tant qu’il n’a pas remboursé la dette, parce que l’employeur a investi en lui.

Le problème réside dans le fait que, maintenant, si un travailleur quitte son emploi, l’employeur appelle la police en disant : « Ramenez-le-moi, c’est mon bien, c’est mon unité de production qui est partie. » On parle de *runaway slaves*; littéralement, on envoie les forces de l’ordre chercher les travailleurs qui osent quitter leur emploi.

Le problème avec le fait d’investir autant est que pendant des années, l’employeur a payé cher, le fédéral a payé cher son permis, il a investi, puis tout d’un coup, le travailleur s’en va dans un autre secteur. C’est le problème. On ne devrait permettre à aucun employeur de développer un sentiment de propriété sur un être humain. D’où le fait que le fédéral devrait parrainer tous les travailleurs étrangers.

Pour ce qui n’est pas couvert, il faudrait des programmes de microcrédit. De cette façon, les dettes des travailleurs étrangers seraient dues à une institution et non pas à l’employeur en particulier. C’est très important de couper le lien, de ne pas permettre le développement d’un sentiment d’appartenance, ou même de propriété envers le travailleur.

[Traduction]

M. Hussan : Je crois que votre question portait sur l’évolution de ce programme. C’est bien cela? C’est ce que j’ai compris selon la traduction. Je m’excuse.

Le premier programme a été créé en 1966. Il s’agissait du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. C’était à la fin des années 1950, et l’intention était d’avoir des travailleurs liés à leurs patrons, littéralement liés à leurs patrons. L’intention a toujours été la même.

Je tiens à être clair, cependant. Le Canada emploie des techniques d’exploitation beaucoup plus sophistiquées. Les permis de travail liés à l’employeur représentent maintenant la minorité des permis. Il n’y en a qu’environ 100 000. Beaucoup de gens viennent au pays à l’aide d’autres types de permis de travail, comme les permis de travail ouverts. En effet, le groupe le plus important de travailleurs migrants au pays est constitué des étudiants étrangers actuels. Beaucoup d’entre nous n’arrivent pas à le voir de cette façon, mais les étudiants étrangers viennent au Canada, y vivent et y travaillent dans des industries à bas salaires pendant quelques années, puis repartent. Ils font partie de cette main-d’œuvre touchée par le phénomène de la porte tournante.

Actuellement, le Canada est confronté à un défi où la majorité de la population est vieillissante, et la main-d’œuvre dont nous avons besoin en ce moment se compte en millions. Le gouvernement canadien a refusé d’accorder à la plupart de ces travailleurs le statut de résident permanent, et il s’agit du

streams that have existed have now multiplied to the point where, yes, Canada may take half a million permanent residents, but there is going to be 1.2, 1.3, even 1.4 million temporary permits that are issued, and those people, because they don't have permanent resident status, will become undocumented at huge levels. That's really what is going on here. Whatever the initial intention is, now the tension is between these two factors, the aging workforce and the need for a workforce and the refusal to give them rights.

principal problème depuis au moins les années 2000. Ces deux volets se sont multipliés au point où le Canada peut maintenant accueillir un demi-million de résidents permanents, mais 1,2 million, 1,3 million voire 1,4 million de permis temporaires seront également délivrés. Les gens qui obtiennent ces permis temporaires deviendront, en grande partie, des sans-papiers, parce qu'ils n'auront pas obtenu le statut de résident permanent. Voilà la situation en ce moment. Quelle que soit l'intention initiale, nous observons maintenant cette tension entre ces deux facteurs : le vieillissement de la main-d'œuvre et le besoin de main-d'œuvre, et le refus de donner des droits à cette main-d'œuvre.

Senator Verner: Thank you.

[*Translation*]

Senator Mégie: Thank you to both witnesses for all the clarifications. For the question I wanted to ask, I have a half answer from Ms. Depatie-Pelletier and a quarter answer on the other side.

I wanted to know if the federal government could be responsible for making the change, if it receives a proposal.

If I understand correctly, if the worker had used microcredit, the employer would have avoided feeling that they were close to losing their investment. On the other hand, I wonder why — and Mr. Hussan touched on this — steps could not be undertaken to obtain permanent resident status for the workers. Currently, the worker is given temporary status to come here, but could steps be taken to obtain permanent status for them once they arrive? Do you think that's possible? Are there other ways, as part of a plan developed by the federal government, to prevent this modern slavery status?

Ms. Depatie-Pelletier: Yes. I believe so, even though I think it's important for Canada to return to granting permanent status to immigrant families upon arrival. Mr. Hussan spoke about demographic challenges, but it must also be taken into account that there will probably always be an American engineer who will come here just for a week. There must still be a functional temporary permit system, that is human-rights compliant.

The idea isn't to abolish the temporary permit framework. There will be cases where someone is brought in for one day, quickly, for strategic reasons.

What's important, in fact, is that once a worker is here, he be given access to permanent resident status, because it is the exercise of rights generally that is problematic in a temporary framework. As I explained, there are so many ways to fall through the cracks and end up without status. It's very important

La sénatrice Verner : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Merci aux deux témoins pour tous les éclaircissements apportés. À la question que je voulais poser, j'ai une moitié de réponse venant de Mme Depatie-Pelletier et un quart de réponse de l'autre côté.

Je voudrais savoir si le gouvernement fédéral pourrait se charger d'effectuer le changement, s'il y a une proposition qui lui est faite.

Si je comprends bien, si le travailleur avait fait appel au microcrédit, cela aurait évité que l'employeur se sente proche de perdre son investissement. D'un autre côté, je me demande pourquoi — et M. Hussan a effleuré le sujet — on ne pourrait commencer les démarches pour qu'il obtienne le statut de résident permanent. Dans ce cas, on donne au travailleur le statut temporaire pour qu'il vienne, mais pourrait-on commencer les démarches pour qu'il obtienne un statut permanent dès son arrivée? Pensez-vous que c'est quelque chose de possible? Y aurait-il d'autres façons, dans le cadre d'un plan élaboré par le fédéral, pour empêcher ce statut d'esclavage moderne?

Mme Depatie-Pelletier : Oui. Selon moi, même si je pense que c'est important que le Canada revienne en général à l'octroi du statut permanent à l'arrivée, pour les familles immigrantes. M. Hussan a parlé des défis démographiques, mais il faut aussi tenir compte du fait que probablement, il y aura toujours un ingénieur américain qui viendra ici pendant une semaine seulement. Il faut quand même avoir un système de permis temporaire fonctionnel et compatible avec les droits de la personne.

L'idée n'est pas d'abolir le cadre des permis temporaires. Cela va arriver qu'on fasse venir quelqu'un en une journée, de façon rapide, pour des questions stratégiques.

Ce qui est important, effectivement, c'est que dès qu'un travailleur est ici, l'accès au statut de résident permanent soit reconnu, parce qu'en fait, c'est tout l'exercice des droits qui est problématique dans un cadre temporaire. Comme je l'expliquais, il y a tellement de façons de tomber dans les failles et de se

for access to be provided upon arrival, particularly because it takes some time to obtain permanent status, let's be honest. If it's addressed upon arrival, at least, at some point, it will happen.

That said, that doesn't mean that a framework can't be maintained for granting work permits. The important thing is that it is an open work permit, offering access to permanent status.

Senator Mégie: Mr. Hussan, do you have anything to add?

[English]

Mr. Hussan: Yes, absolutely. As I said at the beginning, whatever I say is based on our membership. If our membership votes are in opposition, that is not my opinions but that of the largest group of democratically organized migrants in the country.

There is already a way that you can come to the country with permanent resident status. About half a million people have that path, and there are another million and a half who don't. What's the difference between one versus the other? It is not their country of origin; they are coming from the same countries. It's wages. Low-wage workers are coming into exploitable situations far more than those who are not. It's as simple as that. At the same time we are on the streets celebrating the fact that these essential workers kept us alive during COVID, Canada denies them permanent resident status.

I want to be very clear. Permanent resident status is not about whether you live here or not. Migrant workers and undocumented people already live here. It is about your ability to access every other right. We've created a system where permanent resident status is the mechanism through which you get health care and education for your family or can stand up against a bad boss. It is not possible to provide that entire family the umbrella of rights that effectively determines your life in Canada without permanent resident status, which is why our position is to simply let people come here with permanent resident status on arrival, as has historically happened. This turn of the century —

The Chair: Thank you, Mr. Hussan. We're going to go on to Senator Bernard. I'm sorry, but there is so much interest.

Mr. Hussan: No, no. I'm sorry.

Senator Bernard: Thank you to both witnesses.

retrouver sans statut. C'est très important que l'accès soit fourni dès l'arrivée, surtout parce que cela prend un peu de temps pour obtenir le statut permanent; soyons honnêtes. Si on s'en occupe dès l'arrivée, au moins, à un moment donné, il va l'avoir.

Cela dit, cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas maintenir un cadre d'octroi de permis de travail. L'important, c'est qu'il s'agisse de permis de travail ouverts, offrant un accès au statut permanent.

La sénatrice Mégie : Monsieur Hussan, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Traduction]

M. Hussan : Oui, absolument. Comme je l'ai dit au début, tout ce que j'avance se fonde sur l'expérience de nos membres. Si les votes de nos membres sont en opposition, cela ne reflète pas mon opinion, mais celle du plus grand groupe de migrants organisés de façon démocratique au pays.

Il existe déjà un moyen de venir au Canada avec le statut de résident permanent. Environ un demi-million de personnes ont cette possibilité, et un autre million et demi ne l'a pas. Quelle est la différence entre les deux groupes? Ce n'est pas leur pays d'origine, car ces gens viennent des mêmes pays. La différence, c'est le salaire. Les travailleurs à bas salaire se retrouvent beaucoup plus souvent dans des situations d'exploitation que ceux qui sont bien rémunérés. C'est aussi simple que cela. Au même moment où nous sortons dans les rues pour rendre hommage aux travailleurs essentiels qui nous ont gardés en vie pendant la pandémie de COVID, le Canada leur refuse le statut de résident permanent.

Je tiens à être très clair. Le statut de résident permanent ne dépend pas du fait que vous viviez ici ou non. Les travailleurs migrants et les personnes sans papiers vivent déjà au Canada. Le statut de résident permanent dépend de votre capacité à avoir accès à tous les autres droits. Nous avons créé un système dans lequel le statut de résident permanent est le mécanisme qui permet à votre famille d'obtenir des soins de santé et une éducation ou de dénoncer un mauvais patron. Il n'est pas possible d'offrir à votre famille tous les droits qui déterminent votre vie au Canada sans le statut de résident permanent. Voilà pourquoi nous croyons qu'il faut laisser les gens venir au Canada et leur donner le statut de résident permanent à leur arrivée, simplement, comme cela se faisait autrefois. Ce tournant du siècle...

La présidente : Merci, monsieur Hussan. Nous allons passer à la sénatrice Bernard. Je suis désolée, mais cette question suscite tellement d'intérêt.

M. Hussan : Non, non. Je suis désolé.

La sénatrice Bernard : Merci aux deux témoins.

I consider myself a person who is rather well informed about issues of systemic racism and discrimination, and I'm finding myself feeling very troubled by what I'm hearing here today. I want to ask a broader question, which is, how did we get here? How did we get to this state-sanctioned, modern-day enslavement of mostly African people doing care work that other Canadians don't want to do? How much of this is tied to Canada's shameful past of enslavement and colonization? And what is blocking change? You've both identified a number of barriers. You've shared a number of really good solutions that I'm sure you've shared widely. So why are we still in this place where we have such horrible conditions?

Je me considère comme très au fait des enjeux liés au racisme systémique et à la discrimination. Les témoignages que nous avons entendus aujourd'hui m'ont profondément remuée. Je vais poser la question de façon plus générale. Comment en sommes-nous arrivés là? Comment en sommes-nous arrivés à accepter une forme d'esclavagisme moderne sanctionnée par l'État visant en majeure partie des personnes d'origine africaine qui font du travail que les autres Canadiens ne veulent pas faire dans le domaine de la prestation de soins? Dans quelle mesure cet esclavage moderne est-il lié au passé du Canada entaché par l'esclavage et la colonisation? Quelles sont les entraves au changement? Vous avez tous les deux indiqué un certain nombre d'obstacles. Vous avez exposé au comité plusieurs excellentes solutions, que vous aviez certainement déjà proposées à moult reprises. Pourquoi alors des personnes subissent-elles encore ces conditions horribles?

Ms. Depatie-Pelletier: One answer is that a captive labour force has been present in household work and agricultural work for centuries in North America. Some groups of employers have been more efficient than others in making sure that the unfree labour supply is maintained throughout time and in the last decades. Now other employers and coalitions are seeing what is happening with these captive labour forces in other sectors, and they want in. They want the same. They also want to have captive labour forces and captive employees.

You want to know what the barriers are? Well, lobbies. Of course, agriculture is one of the strongest lobbies in Ottawa — actually, in every province — but there are also oil, agri-food and hospitality lobbies as well. So, quite frankly, I think governments are in a very difficult position because you have strong coalitions of employers who want more of it. They like it. They really love captive employees.

Quite frankly, I hope there will be some political change, but we are preparing to go to the Supreme Court for that. I think this is against basic constitutional rights and the charter, so at some point somebody will have to say to the government, "You know what? Tying workers to specific employers and an unfree labour force? Sorry." Now we have a charter. Maybe that was a good idea in the 19th century, but now we changed and we want free labour, so I think we will need the help of the courts.

Mr. Hussan: Very quickly, I think the first thing to remember is that there are changes. As I said earlier, care workers are disappearing. There is a constant transformation in the industries and the kinds of work. We have to follow the changes and, as you said, look at the big picture.

Mme Depatie-Pelletier : Une des explications possibles est la présence, depuis des siècles en Amérique du Nord, d'une main-d'œuvre captive dans les résidences privées et les exploitations agricoles. Certains groupes d'employeurs réussissent mieux que d'autres à maintenir un bassin de main-d'œuvre captive depuis les dernières décennies. Aujourd'hui, d'autres employeurs et d'autres coalitions convoitent cette main-d'œuvre captive. Ils voient eux aussi les avantages à retirer des travailleurs non libres.

Vous vous demandiez quels étaient les obstacles. Eh bien, ce sont les lobbys. Évidemment, le secteur agricole est un des lobbys les plus puissants à Ottawa — il l'est dans chaque province en fait —, mais il y a aussi les lobbys du pétrole, de l'agroalimentaire et de l'hôtellerie. Donc, bien franchement, les gouvernements sont dans une situation très délicate, car des coalitions d'employeurs très influentes souhaitent s'approprier davantage de cette main-d'œuvre captive. Ils sont très friands des employés captifs.

À vrai dire, même si j'espère que des changements politiques seront apportés, mon association se prépare à aller devant la Cour suprême. Je pense que cette forme d'exploitation contrevient aux droits constitutionnels fondamentaux et aux droits prévus dans la Charte. À un certain stade, quelqu'un doit dire au gouvernement que les travailleurs liés à un employeur et la main-d'œuvre captive, c'est assez. Nous avons la Charte. Cette manière de traiter les travailleurs était peut-être une bonne idée au XIX^e siècle, mais la société a évolué et nous voulons que les employés soient libres. Nous devons donc porter l'affaire devant les tribunaux.

M. Hussan : Très rapidement, il ne faut pas oublier que le monde change. Comme je l'ai dit plus tôt, les travailleurs dans le domaine de la prestation de soins sont une denrée de plus en plus rare. Tous les secteurs et les professions connaissent des transformations constantes. Nous devons rester en phase avec ces changements et, comme vous l'avez dit, avoir une vue d'ensemble.

The reason for the big picture is that there is a global impoverishment of people, particularly post-COVID-19. People around the world, in part because of Canadian intervention, have nowhere else to go. Particularly low-wage people are willing to take massive amounts of risk to come here, either as migrant workers or as refugees or as international students, whatever path, as tourists and then becoming undocumented. There is a global impoverishment of people that is forcing them to move, and Canada is just taking advantage of it.

Senator Dasko: We certainly have a picture of a labour force that's very problematic. Just to follow up on your points, Ms. Depatie-Pelletier, you talked about the interest of employers. You've talked about employers who are enthusiastic about the program, and you would like to see the program gone. Mr. Hussan would also like to see the program gone. Because it's been with us for so long, because it is so popular and because the government also likes the program alongside the employers, I'm going to assume that this program is going to continue. Closed permits are an essential feature of this program. We've learned that from other witnesses. Hypothetically, given the continuation of this program, what can we do to make it better?

Ms. Depatie-Pelletier: The short answer, again, is nothing. There are so many Band-Aid solutions. From what I see, it is smokescreen reforms, Band-Aid solutions and initiatives that are called harm reduction measures, but in the end, they really do not address the root cause so I would not recommend them. However, there is now a campaign for open work permits, so it could be done quite easily. Maybe I am a little bit less enthusiastic than my colleague here, but I think it is possible. I think we can improve the program.

Certainly, sectoral permits or occupation permits are equally problematic. Again, in Israel, employer-tied work permits were declared a system of slavery, so the Israeli government then created sectoral and agency-tied permits. In the end, if you are in a sector where employers can collude or are well organized, taking advantage of workers is very efficient. As well, if somebody complains or if there are work accidents, they are out. There was a Human Rights Watch study conducted afterwards saying that when you have a restriction on the right to quit and the right to change employers, conditions will not improve.

Honestly, we can discuss how to find some other Band-Aid solutions, but I would really hope that you refrain from doing that. Again, we've been doing that, trying to find ways of limiting the problem for 60 years. This is a huge unfree labour

Il faut regarder le portrait global en raison de l'accroissement de la pauvreté au niveau mondial, particulièrement depuis la COVID-19. Des gens un peu partout dans le monde — attribuons cela en partie à l'intervention du Canada — n'ont nulle part ailleurs où aller. Les personnes à faible revenu, surtout, sont prêtes à courir des risques élevés pour venir au Canada, que ce soit en tant que travailleurs migrants, réfugiés, étudiants internationaux ou même touristes, et ce, pour devenir en fin de compte des sans-papiers. Une multitude de personnes sont poussées à se déplacer en raison de l'augmentation de la pauvreté à l'échelle mondiale, et le Canada tire profit de leur précarité.

La sénatrice Dasko : La situation d'une catégorie de main-d'œuvre est très problématique. Parmi les points que vous avez soulevés, madame Depatie-Pelletier, vous avez parlé de l'intérêt des employeurs et de leur enthousiasme à l'égard du programme. Quant à vous, vous souhaiteriez que le programme soit aboli. C'est ce que voudrait également M. Hussan. Par contre, comme ce programme est très populaire autant auprès des employeurs que du gouvernement et qu'il existe depuis longtemps, je suppose qu'il sera maintenu. Comme nous l'ont appris d'autres témoins, les permis de travail liés à un employeur donné sont une composante essentielle du programme. Si ce programme devait être maintenu, que pourrions-nous faire pour l'améliorer?

Mme Depatie-Pelletier : La réponse courte, encore une fois, c'est que nous ne pouvons rien faire. Beaucoup de solutions illusoires ont été mises en œuvre. Selon ce que je constate, ce sont des réformes « écrans de fumée » et des solutions factices qui sont qualifiées de mesures de réduction des préjudices, mais qui ne règlent pas les causes profondes. Pour cette raison, je ne les recommanderais pas. Par contre, une campagne est menée pour faciliter l'obtention des permis ouverts. Je suis peut-être un peu moins enthousiaste que mes collègues à ce propos, mais je pense que c'est possible. Je pense que le programme peut être amélioré.

Les permis axés sur le secteur ou sur la profession sont eux aussi problématiques. Je rappelle qu'en Israël, les permis liés à un employeur donné sont considérés comme une forme d'esclavage. Le gouvernement israélien a donc mis sur pied des permis axés sur le secteur et sur l'organisation. Au fond, dans les secteurs propices à la collusion, où les employeurs sont bien organisés, l'exploitation des travailleurs est chose aisée. En outre, aussitôt qu'ils déposent une plainte ou que survient un accident de travail, les employés sont mis à la porte. Une étude de Human Rights Watch menée après les mesures israéliennes a révélé que les conditions de travail ne peuvent pas s'améliorer si le droit de quitter son emploi ou de changer d'employeur est restreint.

Nous pourrions discuter d'autres solutions factices, mais, pour être franche, ce n'est pas ce que je souhaite. Je le répète, nous essayons de trouver des moyens de limiter les dégâts depuis 60 ans. Quelqu'un va devoir reconnaître et régler le problème de

force, and honestly, somebody will have to address that as it is. Now the numbers have skyrocketed, so I think now is a good time to ask yourselves if this is the kind of Canada you want.

The Chair: We're coming fast to the end of our session, Senator Dasko.

Senator Dasko: I would just like to ask Mr. Hussan that same question.

Mr. Hussan: I just want to say that the program has grown and expanded over time, and there have been changes. The Temporary Foreign Worker Program itself, which is the system of employer-dependent work permits, has grown and reduced itself. In 2014, it went down. It's coming back up again. None of it is essential to it. It can be changed. The Seasonal Agricultural Worker Program had the creation of so-called sectoral permits. You just heard about how useless they are. There are changes happening all the time. These are not essential features of the program. The essential feature of the program is that the agri-food industry has been subsidized to the point where people are unwilling to make any changes. There needs to be political will to make substantive changes, and permanent resident status is the only mechanism that can do that because people need that to be able to fight it.

In terms of other kinds of changes, we are organizing ourselves like a union. We currently have farm worker members who are joining and making changes. We also have workers in fishery — so all across the food chain — who are winning contracts from employers and making changes where they are, and they will continue to do that. There are a lot of ways to improve where workers have power to fight back. That is the thing. At the federal government level, the solution is permanent resident status. But farm workers are winning changes all the time. We're coordinating wildcat strikes, getting increases in wages and improving housing conditions all the time. Farm workers aren't just sitting down and taking this level of exploitation. They're fighting back and winning.

The Chair: As you can see, there's lots of interest. To our two witnesses, thank you so much. You have enriched our understanding of the context hugely. We may be getting back to you with some more questions. In the meantime, thank you very much.

We are now welcoming Professor Geraldine Pratt, Canada Research Chair in Care Economies and Global Labour, Professor in the Department of Geography at the University of British Columbia. Welcome, Professor Pratt. We also have Ethel

l'énorme bassin de main-d'œuvre captive. Comme les statistiques sont plus élevées que jamais, le temps est venu de nous demander si ces chiffres représentent le Canada que nous voulons.

La présidente : Nous arrivons malheureusement à la fin de la séance, sénatrice Dasko.

La sénatrice Dasko : Je voudrais poser la même question à M. Hussan.

M. Hussan : Je voudrais seulement souligner que le programme a pris de l'expansion et a été modifié au fil du temps. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui est en soi le système de permis de travail liés à l'employeur, a été élargi, puis réduit. En 2014, l'accès des employeurs au programme a été restreint, mais ce programme revient en force aujourd'hui. Aucune composante n'est essentielle. Le programme pourrait être modifié. Les permis par secteur, comme on les appelle, ont été intégrés au Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Or, vous avez appris qu'ils étaient parfaitement inutiles. Des changements sont apportés continuellement, mais aux composantes accessoires du programme. Parmi les composantes essentielles du programme, il y a les subventions accordées à l'industrie agroalimentaire qui n'incitent personne à apporter de changements. Toute réforme demande une volonté politique. Le seul mécanisme qui permettrait d'apporter des changements est le statut de résident permanent, parce qu'il donnerait aux travailleurs des mécanismes de recours.

Quant aux autres types de changements, nous nous organisons comme le ferait un syndicat. Nous comptons parmi nos membres des travailleurs agricoles porteurs de changements. Nous avons aussi des travailleurs des pêches — nous couvrons l'ensemble de la chaîne alimentaire — qui signent des contrats avec des employeurs et qui apportent et qui continueront à apporter des changements dans leur secteur. Il existe plusieurs façons d'améliorer les mécanismes de recours des travailleurs. Voilà ce qui compte. Au gouvernement fédéral, la solution est le statut de résident permanent, mais les travailleurs agricoles réussissent à apporter des changements. Nous coordonnons des grèves sauvages, nous obtenons des augmentations salariales et nous améliorons les conditions d'hébergement. Les travailleurs agricoles n'encaissent pas passivement cette forme d'exploitation. Ils se battent et ils gagnent la partie.

La présidente : Comme vous pouvez le constater, la discussion suscite beaucoup d'intérêt. Merci beaucoup aux deux témoins. Vous nous avez permis d'avoir une compréhension du contexte beaucoup plus pointue. Nous allons peut-être vous poser d'autres questions plus tard. D'ici là, merci beaucoup.

Nous accueillons à présent Mme Geraldine Pratt, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'économie des soins et le travail mondial et professeure au Département de géographie à l'Université de la Colombie-Britannique. Bienvenue, madame

Tungohan, Canada Research Chair in Canadian Migration Policy, Impacts and Activism, and Associate Professor in the Department of Politics at York University.

Thank you for being with us today. I now invite you to kindly provide your opening remarks of five minutes. Then we will follow that with questions from the senators. Professor Pratt, the floor is yours.

Geraldine Pratt, Canada Research Chair in Care Economies and Global Labour and Professor, Department of Geography, University of British Columbia, as an individual: Good afternoon and thank you for this invitation.

My comments are focused on a specific temporary foreign worker cluster of programs that bring home childcare providers and home support workers to Canada. I have prepared a table that summarizes these programs. I really did it to clarify my own thought about what I find to be an extremely confusing array of programs. I have submitted this table to your committee, hoping it might be of some use to your committee as well.

I have three quick points. My first point has been made by so many others, which is that the backlog in processing of permanent resident, or PR, applications must be resolved immediately. The effects of the stalled processing of PR applications radiate in all sorts of directions. I'll draw attention to one, which I studied quite carefully, and that is the impact of prolonged family separation.

The research I've done on family separation was done during the time of the Live-In Caregiver Program, or LCP — an earlier program — when the delay in PR applications was incredibly short compared to the situation today. It seemed long at the time. Even so and even then, mothers in the LCP were separated from their children for a median of eight years. Children arrived in Canada once their mothers got PR status at, on average, 13 years old. That was when they were reunited with their mothers. Putting that long separation together with a teenaged child, you can imagine that the family struggles at that point of reunification were quite extreme.

Most disturbingly, we found that high school drop-out rates were very high among Filipino youth. At that point, it was mostly Filipino women coming through that program. High drop-out rates and low grade-point averages for those who stayed in high school were experienced because of what is essentially a quite arbitrary state-regulated family separation. This is just to point out that the intergenerational costs — not just to the individual workers but to communities of migrants — are very high.

Pratt. Nous avons aussi Mme Ethel Tungohan, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les politiques canadiennes en matière de migration, les impacts de la migration et l'activisme et professeure agrégée au Département de sciences politiques à l'Université York.

Merci de votre présence parmi nous aujourd'hui. Je vous invite à prononcer votre déclaration préliminaire d'une durée de cinq minutes. Nous passerons ensuite aux questions des sénateurs. Madame Pratt, la parole est à vous.

Geraldine Pratt, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'économie des soins et le travail mondial et professeure, Département de géographie, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel : Bonjour et merci pour l'invitation.

Je vais me concentrer sur un ensemble de programmes pour les travailleurs étrangers temporaires qui font venir au Canada des gardiens d'enfants en milieu familial et des aides familiaux à domicile. J'ai préparé un tableau qui dresse le sommaire de ces programmes afin de me faire une idée plus claire de cette batterie de programmes, que je considère comme extrêmement compliquée. J'ai soumis mon tableau au comité en espérant qu'il vous sera d'une quelconque utilité.

Je vais aborder brièvement trois points. Premièrement, comme cela a été soulevé maintes et maintes fois, le retard dans le traitement des demandes de résidence permanente doit être réglé dès que possible. Les effets de l'enlisement du processus de demandes de résidence permanente sont multiples. Un de ces effets, que j'ai analysé en profondeur, est la séparation prolongée des familles.

J'ai mené mes recherches sur la séparation des familles du temps du défunt Programme des aides familiaux. Même si cela semblait long à l'époque, le traitement des demandes de résidence permanente était incroyablement rapide comparativement à sa durée actuelle. N'empêche : en dépit de l'efficacité d'alors, les mères étaient séparées de leurs enfants pour une période médiane de huit ans. Les enfants arrivaient au Canada lorsque leur mère avait obtenu son statut de résidente permanente. Ils étaient alors âgés en moyenne de 13 ans. Cette réunification avec un enfant adolescent après une longue séparation est extrêmement difficile pour les familles.

Fait encore plus troublant, mes recherches ont révélé que le taux de décrochage au secondaire était très élevé chez les jeunes Philippins. À cette époque, la plupart des participantes qui venaient au Canada dans le cadre de ce programme étaient des Philippines. Le taux élevé de décrochage et les faibles résultats scolaires étaient attribuables à ce que nous pourrions appeler la séparation arbitraire des familles par l'État. Ce que je veux souligner en somme est le coût intergénérationnel très élevé, pas seulement pour les travailleurs, mais aussi pour les communautés de migrants.

My second point is that this is a chaotic array of programs. Pilot programs created since 2014 attempted — I think genuinely — to respond to criticisms of the LCP. In the first generation of pilot programs brought in in 2014, the live-in requirement was removed. The second generation of pilots were introduced in 2019, and that went further to attempt to address criticisms with the LCP by creating the opportunity to acquire an occupationally specific open permit that does not require a labour market impact assessment. They also appeared to accommodate families migrating together. However — and I think we heard this in the previous session — these innovations and improvements seem to exist only on paper. Care providers still, for the most part, live in their employers' homes, and the anecdotal evidence suggests that open permits are scarce and few family members have been able to migrate together.

At the same time, the pilot programs have created new barriers, most notably by introducing quotas. My understanding is that the quota of 2,750 results from the fact that these are pilots. The quota is a statutory requirement that attends pilot programs. At this moment, one of the things we need is clear, systematic research to understand how the pilots have or have not worked to achieve the intended goals. Given that the last round of pilot programs will expire in 2024, the time to be gathering that evidence is now. In my view, with or without this research, the home-based care provider programs should be taken out of pilot status and the quotas removed.

Here is my third point. In my ideal world, care work would be valued as the essential skilled work that it is. I would introduce sexism along with racism to the pot. In an ideal world, care work would be seen to be as skilled as it is, and those workers who come through these temporary care-related work visa programs would come through regular immigration channels.

When I prepared these remarks in December — because this meeting was delayed several times — I wrote that short of this, the number of months required in the caregiver program to establish eligibility for PR status should be reduced from 24 to 12 months. As was mentioned in the last session, that has happened, which is some change for the better.

Also raised in the last session is that, in the past, the concern about reducing the number of months required in a temporary work visa program was tied to a concern that workers would leave these jobs, leave the occupations where there is a labour market need as soon as they had attained permanent resident status. I want to underline the fact that even if those who come

Deuxièmement, cette panoplie de programmes est gérée de façon chaotique. Des programmes pilotes sont établis depuis 2014 dans le but sincère de remédier aux faiblesses relevées dans le Programme des aides familiaux résidants. L'obligation de demeurer chez l'employeur a été retirée de la première génération de ces programmes pilotes. En 2019, on a voulu aller encore plus loin en lançant une deuxième génération de programmes pilotes qui offraient la possibilité d'obtenir un permis ouvert axé sur la profession sans que l'employeur doive présenter une étude d'impact sur le marché du travail. En outre, ces programmes pilotes semblaient permettre aux membres d'une même famille de migrer ensemble. Toutefois, comme cela a été mentionné lors des témoignages précédents, ces innovations et ces améliorations semblent n'exister que sur papier. La majorité des aides familiaux vivent encore chez leur employeur, et les preuves anecdotiques donnent à penser que les permis ouverts sont rares, tout comme le sont les familles qui ne sont pas désunies lors de la migration.

En même temps, les programmes pilotes ont créé de nouveaux obstacles, notamment en établissant des quotas. Je crois comprendre que le quota de 2 750 a été fixé parce que ce sont des programmes pilotes. Le quota est une obligation légale liée aux programmes de cette nature. Pour l'heure, des études claires et systématiques doivent être réalisées pour déterminer dans quelle mesure les programmes pilotes ont atteint ou non les objectifs fixés. Comme la dernière série de ces programmes expirera en 2024, il faut commencer dès maintenant à recueillir des données probantes. Selon moi, avec ou sans études, les programmes d'aides familiaux à domicile devraient avoir dépassé le stade de programme pilote et les quotas devraient être retirés.

J'en arrive à mon troisième point. Dans un monde idéal, les fournisseurs de soins seraient considérés comme des travailleurs essentiels spécialisés. J'ajouterais le sexe au racisme. Dans un monde idéal, les fournisseurs de soins seraient considérés comme des travailleurs qualifiés. Les travailleurs qui viennent au Canada dans le cadre des programmes temporaires de visas liés à la prestation de soins passeront par les processus d'immigration réguliers.

Lorsque j'ai préparé ma déclaration en décembre — la séance a été remise plusieurs fois —, j'ai écrit que le nombre de mois requis pour déterminer l'admissibilité au statut de résident permanent des participants au programme de fournisseurs de soins devrait être réduit de 24 à 12 mois. Comme cela a été mentionné lors de témoignages précédents, le changement a été apporté, et c'est tant mieux.

Je vais discuter d'un autre point soulevé lors des témoignages précédents. Dans le passé, on craignait que si le délai de traitement du programme de visas de travail temporaire était réduit, les travailleurs soient portés à quitter leur emploi et à laisser les secteurs aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre dès qu'ils recevraient leur statut de résident permanent. Je veux

through home-care programs leave after 12 months, the Canadian labour market needs will still be met. Research shows that attaining PR status does not radically change the occupational fields of home care providers. It has been found that one in six coming through the LCP continues working as a domestic worker, even after ten years in Canada, and one in five works as a personal support worker or health care aide — so outside the home but still in this health care area. In other words, home childcare providers are moving into other facets of the labour market where there are also extreme labour shortages.

Finally, I want to end with a reflection by the respected Canadian political theorist Joseph Carens who was reflecting on temporary work programs in general, writing:

... denying people the right to have their families with them for more than three months would be harsh and for more than a year would be unconscionable.

I think this is certainly the normative assessment, but it seems to me —

The Chair: Thank you, Professor Pratt. We must go on to Professor Tungohan.

Ethel Tungohan, Canada Research Chair in Canadian Migration Policy, Impacts and Activism and Associate Professor, Department of Politics, York University, as an individual: Good evening. Today, I'm here to talk about the caregiver program and the challenges that caregivers face within the program.

Since 2006, I have examined the experiences of caregivers, and I have spoken to close to 3,000 caregivers over the years. My most recent project was undertaken with a migrant advocacy organization, Migrant Resource Centre Canada, and GABRIELA-Ontario, a Filipina feminist organization, involved examining care worker's experiences during the COVID-19 pandemic. Through in-depth focus groups undertaken over three separate sessions with 78 care workers across Canada, care workers shared with us workplace and immigration challenges.

The majority of the care workers who we interviewed were part of the home child care and home support worker pilot, although there were also care workers who were international student visa holders. All of the challenges care workers faced stem from tied work permits and from onerous citizenship requirements. All of those challenges, in turn, stem from

souligner que même si les personnes qui viennent au Canada dans le cadre des programmes d'aides familiaux à domicile quittent leur emploi après 12 mois, les besoins du marché du travail canadien seront comblés. Les études montrent que les aides familiaux à domicile qui obtiennent leur statut de résident permanent ne changent pas complètement de domaine. De fait, un travailleur sur six venu au Canada dans le cadre du Programme des aides familiaux résidants continue à travailler comme aide familial, même après 10 ans au pays, et qu'un travailleur sur cinq travaille comme préposé aux services de soutien à la personne ou comme aide-soignant, donc à l'extérieur du domicile, mais toujours dans le domaine de la prestation de soins. Autrement dit, les gardiens d'enfants à domicile restent dans les secteurs qui enregistrent d'énormes pénuries de main-d'œuvre.

Finalement, je voudrais conclure par une citation du politologue canadien de renom Joseph Carens, qui a mené une réflexion générale sur les programmes de travail temporaire. Il a écrit :

[...] refuser à des personnes le droit d'avoir leur famille avec elles pendant plus de trois mois est dur. Leur refuser ce droit pendant plus d'un an est inadmissible.

Cette évaluation est de toute évidence normative, mais il me semble que...

La présidente : Merci, madame Pratt. Nous devons passer à Mme Tungohan.

Ethel Tungohan, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les politiques canadiennes en matière de migration, les impacts de la migration et l'activisme, et professeure agrégée, Département de sciences politiques, Université York, à titre personnel : Bonsoir. Je suis ici aujourd'hui pour parler du programme des aides familiaux et des défis auxquels les aides familiaux sont confrontés dans le cadre de ce programme.

J'étudie les expériences des aides familiaux depuis 2006. J'ai parlé à près de 3 000 aides familiaux au fil des ans. Mon projet le plus récent, que j'ai mené en collaboration avec un organisme de défense des droits des migrants, le Migrant Resource Centre Canada, et avec GABRIELA-Ontario, une organisation féministe philippine, était une étude sur les expériences des aidants pendant la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de groupes de discussion approfondie — trois séances distinctes réunissant 78 participants — les travailleurs de soins nous ont parlé des défis liés au lieu de travail et à l'immigration.

La majorité des aidants que nous avons interviewés faisaient partie du projet pilote destiné aux gardiens d'enfants en milieu familial et du projet pilote destiné aux aides familiaux résidants, mais certains participants étaient titulaires d'un visa d'étudiant international. Tous les problèmes auxquels ces soignants étaient confrontés étaient liés aux permis de travail et aux exigences

Canada's system of two-step immigration, which requires that migrants enter the country on temporary visas first before being able to apply for permanent residency later.

What are the challenges emerging from such a system, and how were those challenges magnified during COVID? Caregivers live with their employers, which meant that, during COVID, they had to shelter in place with their employers. They found their working hours increased. They also found employers imposing restrictions on what they could eat and who they could visit.

Some caregivers who took care of seniors mentioned to us the challenges of being the sole care providers without any rest or respite, because lockdown provisions meant that family members could not visit and thus could not take over momentarily for care workers. Care workers had to provide around-the-clock care. Most did not get paid for the hours they worked.

There were also caregivers who were laid off during the pandemic. Because their employers could no longer pay for them to work — at least that was the rationale — these caregivers were put in limbo and had to find ways to support themselves. Some caregivers who were laid off continued to live with their employers, but others had to seek housing elsewhere. We interviewed a number of caregivers, in fact, who were living in shelters.

Caregivers also shared numerous immigration-related challenges. Under the old caregiver program, the Live-in Caregiver Program, LCP, in place from 1992 to 2013, all caregivers who met the two-year live-in requirement were eligible to apply for permanent residency. While there were a lot of problems with the LCP, the majority of caregivers received permanent residency.

The 2013 caregiver program changes and other pilots passed since then have, for many reasons, made life harder for caregivers. They imposed quotas on the number of caregivers who could enter Canada annually and asked caregivers to meet language and credential requirements that were not in place under the LCP. Caregivers have uniformly described the home child care and home support worker pilots as being difficult and expensive.

Those programs were difficult because the language requirement required that they prove English comprehension at an intermediate level. Note, too, that in my research, the

coûteuses pour l'obtention de la citoyenneté, mais tous ces problèmes découlent du système canadien d'immigration en deux étapes, qui exige que les migrants entrent d'abord au pays avec des visas temporaires, puis demandent la résidence permanente plus tard.

Quels sont les problèmes découlant d'un tel système, et comment ont-ils été exacerbés pendant la pandémie? Les aides familiaux vivent chez leur employeur. Donc, durant la pandémie, ils sont restés en confinement avec leur employeur. Ils ont constaté une augmentation de leur nombre d'heures de travail. Ils ont également constaté que les employeurs imposaient des restrictions sur ce qu'ils pouvaient manger et sur les personnes qu'ils pouvaient visiter.

Certains soignants auprès de personnes âgées ont parlé des difficultés du fait d'être l'unique soignant sans possibilité d'avoir du repos ou un répit, étant donné les règles du confinement qui empêchaient les membres de la famille de visiter un proche aîné. Par conséquent, ils ne pouvaient pas remplacer temporairement les aidants, qui étaient alors obligés de prodiguer des soins 24 heures sur 24. La plupart d'entre eux n'ont pas été payés pour les heures qu'ils ont travaillées.

Certains soignants ont également été mis à pied pendant la pandémie. Comme leurs employeurs ne pouvaient plus les payer pour leur travail — du moins c'était le raisonnement —, ces aidants se sont retrouvés en situation précaire et ont dû trouver des façons de subvenir à leurs besoins. Certains ont continué à vivre chez leur employeur, mais d'autres ont dû trouver logement ailleurs. En fait, certains aides familiaux que nous avons interviewés vivaient dans un refuge.

Les aides familiaux ont aussi évoqué de nombreux problèmes liés à l'immigration. Dans le cadre de l'ancien programme en place de 1992 à 2013 — le Programme des aides familiaux résidants, ou PAFR —, tous les aides familiaux qui satisfaisaient à l'obligation de vivre deux années chez leur employeur pouvaient demander la résidence permanente. Malgré les nombreux problèmes du PAFR, la majorité des aides familiaux ont obtenu la résidence permanente.

Les modifications au Programme des aides familiaux résidants, en 2013, et les autres projets pilotes mis en œuvre depuis ont compliqué la vie des aides familiaux pour de nombreuses raisons, notamment l'imposition de quotas sur le nombre d'aides familiaux pouvant entrer au Canada chaque année, et l'obligation, pour les aides familiaux, de satisfaire à des exigences en matière de langue et de titres de compétences qui n'existaient pas dans le cadre du PAFR. Les aides familiaux ont unanimement décrit les programmes pilotes des gardiens d'enfants en milieu familial et des aides familiaux résidants comme étant problématiques et coûteux.

Ces programmes posaient problème en raison de l'exigence linguistique relative à l'atteinte d'une compréhension intermédiaire de la langue anglaise. Je souligne que dans le cadre

language test did not really test English comprehension; it was actually testing of cultural competence. For example, during the oral interview, which supposedly tests conversational skills, a caregiver shared with us that she was asked about her favourite winter sports. I, therefore, wonder why these language tests are in place. Caregivers have to pass those language tests before they can come to Canada, and they also improve their English and French in the years they spend working here. Asking them to complete another language test is unnecessary.

The high fees required for each test — \$308 plus tax for each sitting — also place caregivers at financial risk. The requirement that caregivers complete one year of Canadian post-secondary education also magnifies caregivers' financial precarity. Some have to pay high international student fees to meet those requirements.

In my remaining time, I would like to stress that Canada's needs for caregivers are constant and ongoing. Having successive pilot programs doesn't make sense from a policy perspective. Constantly shifting rules are hard to follow for families and caregivers. While the recent change reducing work requirements to one year, as announced last Friday by Minister Sean Fraser, is laudable, it would be better to give caregivers and their families permanent residency upon landing, which would include eliminating credential and language requirements that impose an undue burden upon care workers. I would also like to suggest getting rid of the quota system.

Thank you very much for your time.

The Chair: Thank you to both our witnesses. You have provided us with deep dives into the world of caregivers. We really appreciate that.

Colleagues, I must tell you that we have a hard stop at six o'clock because another committee has to move in here. I don't particularly like being a traffic cop, but that's the job you have given to me, so I will try to keep the traffic moving.

I will remind colleagues again to not lean too much into the microphones. If you do so, remove your ear piece to protect the safety and health of people in the room.

Senator Bovey: I'd like to thank the witnesses. What a story.

de ma recherche, j'ai constaté que le test linguistique ne vérifiait pas vraiment la compréhension de l'anglais, mais était plutôt un test de compétence culturelle. À titre d'exemple, une aidante nous a raconté que lors de l'entrevue orale censée vérifier l'aptitude à la conversation, on lui a demandé quels étaient ses sports d'hiver préférés. Je m'interroge donc sur la pertinence de ces tests linguistiques. Les aides familiaux doivent passer ces tests linguistiques avant de pouvoir venir au Canada, puis ils améliorent aussi leur anglais et leur français pendant leur séjour ici pour travailler. Il est inutile de leur demander de passer un autre test linguistique.

Les frais élevés exigés pour chaque test — 308 \$ plus taxes pour chaque séance — représentent aussi une contrainte financière pour les aides familiaux. L'exigence selon laquelle les aides familiaux doivent avoir terminé au moins une année d'études postsecondaires au Canada accroît également la précarité financière des aides familiaux, car certains doivent payer les frais de scolarité élevés applicables aux étudiants étrangers pour satisfaire à cette exigence.

Dans le temps qu'il me reste, j'aimerais souligner que les besoins en aides familiaux au Canada sont constants et continus. D'un point de vue stratégique, avoir divers programmes pilotes successifs n'a pas de sens, et avoir des règles qui changent constamment est difficile à suivre pour les familles et les aidants naturels. Bien que le récent changement visant la réduction de l'exigence de travail à un an annoncé vendredi dernier par le ministre Sean Fraser soit louable, il serait préférable d'accorder la résidence permanente à l'arrivée aux aides familiaux et à leur famille, ce qui comprendrait l'élimination des exigences en matière de titres de compétences et les exigences linguistiques qui imposent un fardeau indu aux aides familiaux. Je proposerais aussi d'éliminer le système de quotas.

Je vous remercie beaucoup de votre temps.

La présidente : Merci à nos deux témoins. Vous nous avez offert un regard approfondi sur l'univers des aides familiaux. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Chers collègues, je dois vous informer que nous devons terminer à 18 heures précises, car un autre comité a réservé la salle. Je n'aime pas particulièrement jouer le rôle d'agente de la circulation, mais puisque c'est le travail que vous m'avez confié, je vais essayer de m'acquitter de ce rôle.

Chers collègues, je vous rappelle encore une fois de ne pas parler trop près du microphone, mais si cela arrive, veuillez retirer votre écouteur pour protéger la sécurité et la santé des personnes présentes dans la salle.

La sénatrice Bovey : J'aimerais remercier les témoins. Quelle histoire!

My overarching question isn't that different from Senator Bernard's in the last session. Are we, as a country, proud of this situation? It just makes my heart stop.

My question is really small and simple. You've all talked this afternoon about the need for permanent residency being extended on entry into Canada. I would like to know whether that will really work. If we can make that recommendation as our up-top recommendation, do you think we'll be fixing or attempting to fix the situation rather than just putting a Band-Aid on? I'd like to hear from both our academics, east and west.

Ms. Pratt: That would go a long way. That's not a Band-Aid; what you just suggested is huge. That's removing the temporary foreign worker program, essentially. That is massive.

Senator Bovey: As a mother, I'm shattered by the idea of parents being separated from their children for eight years and having them turn up in another country and another culture as they are starting high school. High school as a teenager is bad enough when they know the ropes.

Dr. Tungohan, can I have your thoughts, please?

Ms. Tungohan: Absolutely. It's not a Band-Aid solution at all. If we provide this as a policy solution, it will remove most, if not all, of the barriers that care workers are facing. Remember that current pilot programs still give the employers tremendous power over care workers. A lot of employers hold the carrot of citizenship over care workers' heads, so giving permanent residency would solve a lot of these issues because they'd come here with status and don't have to worry about being undocumented. Also, if they are able to come here as permanent residents with their families, then a lot of the problems pertaining to family separation and the issues that emerge upon families reuniting get lost as well. So it's not a Band-Aid solution. I would highly endorse this as a solution to what we're talking about.

The Chair: It is a transformational solution, but it has a back end to it. I will explore that with you. If we lift the closed or open work permits and replace them with permanent residency on arrival, it also means we would have to increase our immigration levels considerably. We are now at 500,000 or so — not right now, but next year. Am I right in concluding that, by closing down that program, our recommendation must also include an increase in permanent resident spots on an annual basis?

Ms. Tungohan: I'm sure Professor Pratt will jump in as well, but I'm pretty sure we're aligned.

Ma question plus générale n'est pas très différente de celle de ma collègue, la sénatrice Bernard, lors de la dernière séance. Sommes-nous, en tant que pays, fiers de cette situation? C'est tout simplement bouleversant.

Ma question est vraiment petite et simple. Cet après-midi, tout le monde a parlé de la nécessité d'accorder la résidence permanente à l'arrivée au Canada. J'aimerais savoir si cela fonctionnerait vraiment. Si nous en faisons notre principale recommandation, pensez-vous que cela nous permettrait de corriger la situation — ou du moins essayer — plutôt qu'avoir l'effet d'un simple pansement sur une plaie? J'aimerais avoir les avis de nos deux universitaires des deux bouts du pays.

Mme Pratt: Cela serait très utile. Ce ne serait pas un pansement. Ce que vous venez de suggérer est énorme. Cela reviendrait essentiellement à éliminer le Programme des travailleurs étrangers temporaires. C'est énorme.

La sénatrice Bovey : En tant que mère, je suis atterrée à l'idée que des parents soient séparés de leurs enfants pendant huit ans, qu'ils se retrouvent dans un autre pays et une autre culture alors qu'ils arrivent au secondaire, une étape déjà assez difficile pour les adolescents qui sont déjà dans un pays qu'ils connaissent.

Madame Tungohan, puis-je avoir votre avis, s'il vous plaît?

Mme Tungohan : Bien sûr. Ce n'est pas du tout comme de mettre un pansement sur une plaie. L'adoption d'une telle politique aurait pour effet d'éliminer la plupart, sinon la totalité, des obstacles auxquels les aidants sont confrontés. N'oubliez pas que les programmes pilotes actuels accordent encore aux employeurs un pouvoir énorme sur les aidants, car beaucoup d'employeurs brandissent la carotte de la citoyenneté. Donc, accorder la résidence permanente réglerait bon nombre de problèmes, car les gens auraient un statut à l'arrivée et n'auraient pas à craindre de se retrouver sans papiers. En outre, la possibilité de venir au Canada en tant que résidents permanents, avec leur famille, éliminera alors une multitude de problèmes liés à la séparation familiale et à la réunification familiale. Donc, ce n'est pas une solution temporaire. J'appuierais cette solution sans réserve pour régler le problème dont nous discutons.

La présidente : C'est une solution transformationnelle qui a une incidence. Je vais examiner cela avec vous. Si nous remplaçons le permis de travail — fermé ou ouvert — par la résidence permanente à l'arrivée, cela signifie aussi qu'il faut augmenter considérablement nos niveaux d'immigration, qui sont d'environ 500 000; pas en ce moment, mais l'année prochaine. Ai-je raison de conclure que si nous recommandons l'arrêt de ce programme, nous devons aussi recommander une hausse du nombre de places de résidence permanente?

Mme Tungohan : Je suis certaine que Mme Pratt aura aussi un commentaire, mais je pense que nous sommes plutôt d'accord sur la question.

With respect to increasing the quotas, I want to say two things. The first is that the majority of care workers are already in Canada. A lot of the care workers we've interviewed are still just waiting for their applications to get processed. A lot of them are facing barriers.

In our research project, one thing that has been such a source of frustration is the fact that care workers feel that they have to pass the IELTS English language level test and get credentialing requirements when they tell me that they're already working here and contributing. "What else do I have to prove? This is just another hurdle that I have to jump over." As Hussan said in the other session, we need to ensure that there are TR to PR pathways for care workers who are already here.

With respect to the question of increasing immigration numbers, I don't actually see that as being a problem given the immense needs that Canada has with respect to care work, which we saw during COVID. The fact is — and this applies to our project as well — I was surprised, senators and witnesses, that some of the care workers we interviewed were international students. They were hired as care workers because, at that point, restrictions on work hours were lifted because Canada had labour shortages. If we actually increase immigration quotas to accommodate care workers, that is a win-win. It allows us to deal with the human rights abuses stemming from tied work permits for care workers, but it also allows us to meet Canada's care worker needs and care giving needs, which will increase in the years ahead. I don't think that's going to decrease.

Ms. Pratt: I would agree with Ethel that it's not going to change things immediately because there are so many care workers here who have been waiting for years for the processing of their permanent resident applications. In the long term — once that's all cleared away — these workers will be factored into the immigration estimates, but this is valued work.

The other point that was made in the last session is that the reliance on temporary worker programs has expanded. It's actually new. Historically, we can look back and we didn't rely on this labour force. Many of the Filipino women that are coming here — mostly women are coming to do care work — come with medical training. In the past, however, they would have been admitted to Canada. In the past, we did admit Filipino nurses and health workers to Canada as regular immigrants. It's not new, in a way. It's returning to what was existing in the 1970s.

Je tiens à faire deux observations au sujet de l'augmentation des quotas. Premièrement, la majorité des soignants sont déjà au Canada, et bon nombre de ceux que nous avons interviewés attendent toujours que leur demande soit traitée. Beaucoup sont confrontés à des obstacles.

Dans le cadre de notre projet de recherche, nous avons constaté que l'exigence de passer le test d'anglais de l'IELTS et d'obtenir des titres de compétences était une grande source de frustration chez les soignants. Ils disent qu'ils travaillent déjà ici, qu'ils contribuent à la société et se demandent ce qu'il leur reste à prouver. Ils considèrent que c'est encore un obstacle de plus à franchir. Comme M. Hussan l'a dit dans l'autre partie de la séance, nous devons nous assurer qu'il existe des voies de la résidence temporaire à la résidence permanente pour les aides familiaux qui sont déjà ici.

Quant à l'augmentation des volumes d'immigration, je ne considère pas vraiment cela comme un problème, compte tenu des besoins considérables du Canada dans le secteur des soins de santé, comme on l'a vu pendant la pandémie. Le fait est — et cela s'applique également à notre projet — honorables membres du comité, mesdames et messieurs, que j'ai été étonnée de constater que certains des soignants que nous avons interviewés étaient des étudiants internationaux. Ils ont été embauchés comme soignants, car les restrictions sur les heures de travail ont été levées en raison des pénuries de main-d'œuvre au Canada à ce moment-là. Si nous augmentons les quotas d'immigration pour accomoder les soignants, tout le monde y gagne. Cela nous permet d'éliminer les violations des droits de la personne découlant des permis de travail liés à un seul employeur, tout en répondant aux besoins du Canada en matière de soignants et de prestataires de soins, besoins qui sont appelés à augmenter dans les prochaines années. Je ne pense pas que cela va diminuer.

Mme Pratt : Je suis d'accord avec Mme Tungohan. Cela ne changera pas les choses du jour au lendemain, étant donné le grand nombre de soignants qui sont ici et qui attendent depuis des années que leur demande de résidence permanente soit traitée. À long terme — lorsque tout cela aura été réglé —, ces travailleurs seront pris en compte pour les niveaux d'immigration, mais il s'agit d'un travail valorisé.

L'autre point qui a été soulevé lors de la séance précédente était le recours accru aux programmes de travailleurs temporaires. C'est nouveau, en fait, car si on regarde dans le passé, nous ne dépendions pas de cette main-d'œuvre. Bon nombre des femmes philippines qui viennent au Canada — la plupart travaillent dans le domaine de la prestation de soins — ont une formation médicale. Or, dans le passé, elles auraient été admises au Canada; des infirmières et autres travailleurs de la santé des Philippines ont été admis au Canada en tant qu'immigrants réguliers. Dans un sens, ce n'est pas nouveau. Il s'agit d'un retour à ce qui se faisait dans les années 1970.

The Chair: Colleagues, just for your information, the work plan does include a session on international foreign students as low-skilled workers.

Senator Bernard: Thank you to both witnesses. I'm really pleased to see the investment in this research and the fact that you're both Canada Research Chair holders doing this work.

I think it was Dr. Pratt who talked about the intergenerational cost of family separation and reunification. Around the country, there are lots of programs, run by community-based agencies mostly, to help with that reunification. Is there any research looking specifically at that? Has there been any kind of economic analysis done of the cost of the family separation and reunification?

Ms. Pratt: I don't know if there's been any economic analysis. Ethel, you might know.

About 90% of the women coming through the LCP have been coming from the Philippines. It's changed a bit in recent years, but traditionally the cost of this is felt within the Filipino community, which is one of the largest migrant communities. What's really shocking is the Filipino community is the group that stands out as unique in Canada where the first, or one and a half generation children, have lower educational attainment than their parents. The costs are very high in terms of the loss of skills within the community and the loss of educational attainment.

Ms. Tungohan: I would like to emphasize that I'm always super careful about making sure that, when we look at lower educational attainment rates among the children of care workers, we look at the larger structural systemic issues at play and that this is not because the children were at fault. This could be because of racism in schools. It could be because their education from the Philippines is not seen as being equal to Canadian education. A lot of children who come here are automatically put into the English as a second language stream. There's a lot of deprofessionalization, deskilling and a lot of larger adjustment issues with respect to culture too. Remember, it's not easy to adjust as an immigrant to Canada. It's even harder to adjust if you're a child immigrant.

There are emerging scholars doing this work. We need to kind of elevate their work and support their research. I know of a PhD student, Dani Magsumbol, who is looking at the intergenerational costs of care work. Research is being done.

La présidente : Chers collègues, à titre d'information, le plan de travail comprend une séance sur les étudiants étrangers en tant que travailleurs peu qualifiés.

La sénatrice Bernard : Je remercie les deux témoins. Je suis vraiment ravie de constater les investissements consacrés à cette recherche et que vous soyez toutes deux titulaires d'une chaire de recherche du Canada pour faire ce travail.

Si je ne me trompe pas, c'est Mme Pratt qui a parlé du coût intergénérationnel de la séparation et de la réunification des familles. À l'échelle du pays, il existe de nombreux programmes — pour la plupart administrés par des organismes communautaires — pour aider à cette réunification. Y a-t-il des recherches sur cette question précise? A-t-on effectué une analyse économique des coûts de la séparation et de la réunification des familles?

Mme Pratt : Je ne sais pas s'il y a eu une analyse économique. Madame Tungohan, vous le savez peut-être.

Environ 90 % des femmes qui arrivent dans le cadre du Programme des aides familiaux résidants, ou PAFR, viennent des Philippines. Cela a un peu changé ces dernières années, mais traditionnellement, c'est la communauté philippine, l'une des plus importantes communautés de migrants, qui subit les répercussions de cette situation. Ce qui est vraiment choquant, c'est que la communauté philippine se distingue, en ce sens qu'il s'agit du seul groupe au Canada pour lequel les enfants de première génération, ou d'une génération et demie, ont un niveau d'éducation inférieur à celui de leurs parents. Les répercussions sur la communauté sont très importantes sur le plan de la perte de compétences et de la baisse du niveau de scolarité.

Mme Tungohan : Je tiens à souligner que lorsque j'étudie les taux de réussite scolaire plus faibles chez les enfants des soignants, je m'assure d'examiner également les problèmes systémiques et structurels généraux qui sont en jeu. Ce n'est pas nécessairement la faute des enfants. Cela pourrait être dû au racisme dans les écoles. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'éducation reçue aux Philippines n'est pas considérée comme équivalente à l'éducation reçue au Canada. Beaucoup d'enfants qui viennent ici sont automatiquement placés dans le programme d'anglais langue seconde. Il y a beaucoup de déprofessionnalisation, de déqualification professionnelle et de problèmes d'adaptation en général liés à la culture. Rappelez-vous qu'il n'est pas facile de s'adapter lorsqu'on est immigrant au Canada, et que c'est encore plus difficile pour un enfant immigrant.

Il y a de nouveaux chercheurs dans le domaine, et nous devons promouvoir leur travail et appuyer leurs recherches. Je connais un étudiant au doctorat, Dani Magsumbol, qui étudie les coûts intergénérationnels du travail de soignant. Il y a de la recherche à ce sujet.

I feel like the previous federal Conservative government was worried about the economic costs of the live-in caregiver program and the so-called burden that children of care workers bring to Canada. However, I don't think that looks at the systemic issues that are at play. I find that there's a lot of blame being directed to children of care workers. There are a lot of negative stereotypes. I speak as a member of the Filipino community, where nannies' children are seen as being truants. I want us to have a holistic assessment of what is really going on here, which is that perhaps it's also structural. Perhaps we shouldn't look at individuals; perhaps we should look at school board policies. Even professional credentialing policies make it harder for care workers to practise their chosen profession.

The long and the short of it is a lot of research is being done. I'm excited about emerging research being done here. I want to emphasize that we can't look just at individual children of care workers. We have to look at systemic issues at play.

Ms. Pratt: In addition, one of the systemic issues we're looking at here is immigration policy, which is the structural issue that is primary.

Senator Kutcher: Thank you very much to our witnesses. I have two unrelated questions, but I would like your thoughts.

Frankly, I'm having trouble with this concept of unskilled worker. There's nothing unskilled about childcare or elder care. I would really like your comments on that and on why we are categorizing it "unskilled" and "skilled" workers.

The other thing that strikes me, after both your testimony and that of the other witnesses we heard, is that these realities have been known for some time. We haven't seen much effective bureaucratic action to remedy these inequalities. We heard thoughts that it might be because of employer lobbies, but do you think there may be a structural racism problem within IRCC?

Ms. Pratt: I think there's also a structural sexism program. When you raise the issue of why is this skilled work seen to be unskilled, I think that's a pertinent question, particularly when the women, mostly, who come through the LCP are highly skilled, often as nurses or midwives. They're very skilled, but those skills are not recognized.

J'ai l'impression que le précédent gouvernement fédéral conservateur était préoccupé par les coûts financiers du Programme des aides familiaux résidants et du prétendu fardeau que représentent les enfants de ces travailleurs au Canada. Toutefois, je ne pense pas que cela tienne compte des problèmes systémiques en jeu. Je trouve que l'on tend beaucoup à jeter le blâme sur les enfants des aides familiaux. Il y a beaucoup de stéréotypes négatifs. Je parle en tant que membre de la communauté philippine, où l'on considère que les enfants des gardiens d'enfants font de l'absentéisme. Je veux que nous ayons une évaluation globale du contexte réel, à savoir que le problème est peut-être d'ordre structurel. Nous ne devrions peut-être pas nous concentrer sur les individus, mais plutôt sur les politiques des conseils scolaires. Même les politiques sur la reconnaissance des titres de compétence font en sorte que les soignants ont plus de difficulté à exercer la profession qu'ils ont choisie.

En résumé, beaucoup de recherches sont en cours. Je suis enthousiasmée par les nouvelles recherches qui se font ici. Je tiens à souligner que nous ne pouvons pas uniquement examiner la situation de chacun des enfants des prestataires de soins. Nous devons examiner les problèmes systémiques qui sont en jeu.

Mme Pratt : En outre, un des problèmes systémiques que nous examinons dans le cas présent est la politique d'immigration, qui est le principal problème structurel.

Le sénateur Kutcher : Merci beaucoup à nos témoins. J'ai deux questions qui ne sont pas liées, mais j'aimerais avoir votre avis.

Franchement, j'ai du mal avec le concept de travailleur non qualifié. Les gens qui fournissent des soins aux enfants ou aux personnes âgées sont loin d'être des travailleurs non qualifiés. J'aimerais vraiment avoir vos commentaires sur ce point et sur la raison pour laquelle nous classons les travailleurs en deux catégories, soit « non qualifiés » et « qualifiés ».

L'autre chose qui me frappe, après avoir entendu vos témoignages et ceux des témoins précédents, c'est que nous sommes au fait de ces réalités depuis un certain temps. Pourtant, il ne s'est pas pris bien des mesures bureaucratiques efficaces pour remédier à ces inégalités. On a évoqué la possibilité que ce soit à cause des lobbies d'employeurs, mais pensez-vous qu'il puisse y avoir un problème de racisme structurel au sein d'IRCC?

Mme Pratt : Je pense qu'il y a aussi du sexism structurel. Lorsque vous soulevez la question de savoir pourquoi ce travail qualifié est considéré comme non qualifié, je pense que c'est une question pertinente, surtout lorsque les femmes, pour la plupart, qui passent par le PAFR — le Programme des aides familiaux résidants — sont hautement qualifiées. Ce sont souvent des infirmières ou des sages-femmes. Elles sont très qualifiées, mais leurs compétences ne sont pas reconnues.

Ms. Tungohan: In addition, I want to emphasize that I've also interviewed policy-makers who are well aware of the caregiver file. I do think that those people who I interviewed are aware of the problems with the program, but they feel that their hands are tied because of ministerial directives. A lot of immigration policy-making seems to be dependent on the minister in power and on the party in power. Based on my interviews with folks, they feel that it's a bit harder to put in changes that they personally would like when they have to follow the chain of command. That's one thing.

The other thing I wanted to mention — and I've heard this as well from politicians, from MPs — is that because care workers aren't Canadian citizens, they can't really afford to listen to what this constituency wants because they don't vote. That's why there seems to be this power imbalance where if you can vote for the MP, then they'd be more likely to take up your cause.

A lot of care worker organizations are being strategic in mobilizing social movement action to get their voices heard. Those of us who are scholars in this area know that the only reason why care workers were given the right to permanent residency in the first place, in the 1970s, was because the care workers mobilized around the Seven Jamaican Mothers campaign. The right to apply for permanent residency and Canadian citizenship was not given to them freely, so care workers had to mobilize.

I wanted to echo what Hussan was saying in the previous panel. There are organized groups who are campaigning for care workers' rights, and listening to them and looking at their reports is really important to make sure that our policies align with what care workers want.

Senator McPhedran: Thank you to the previous witnesses and our current witnesses. We have really been blessed with knowledgeable, evidence-based testimony that I certainly have found enormously helpful.

My question is geared to the current programs. I think I know the answer, but I really would like to have this on the record. In the current programs, which are characterized as pilots, is there any mechanism available to the mostly women in these programs to take complaints of gender-, sex-, race-based discrimination, as defined by our existing legislation in Canada, either the provincial human rights codes, for example, the labour codes, or our constitutional standards? Is there any mechanism that's available to them?

Mme Tungohan : Je tiens en outre à souligner que j'ai également interrogé des décideurs qui connaissent bien le dossier des personnes soignantes. Je pense que les personnes que j'ai interrogées sont au fait des problèmes du programme, mais elles ont l'impression d'avoir les mains liées à cause des directives ministérielles. L'élaboration des politiques en matière d'immigration semble dépendre en grande partie du ministre en place et du parti au pouvoir. Mes entretiens avec les gens m'ont révélé qu'il leur semble un peu plus difficile d'apporter les changements qu'ils souhaiteraient personnellement quand ils doivent respecter la hiérarchie. C'est une chose.

J'aimerais aussi mentionner une chose que j'ai entendue de la part de politiciens, de députés : étant donné que les personnes soignantes ne sont pas de citoyenneté canadienne, elles ne peuvent pas vraiment se faire entendre, car elles ne votent pas. C'est la raison pour laquelle il semble y avoir un déséquilibre des pouvoirs : si vous pouvez voter pour le député, il sera plus susceptible de défendre votre cause.

De nombreuses organisations de personnes soignantes font preuve de stratégie en mobilisant l'action du mouvement social pour faire entendre leur voix. Ceux d'entre nous qui sont des spécialistes de ce domaine savent que la seule raison pour laquelle les personnes soignantes ont obtenu le droit à la résidence permanente, dans les années 1970, c'est parce qu'elles se sont mobilisées autour de la campagne des sept mères jamaïcaines. On ne leur a pas donné spontanément le droit de demander la résidence permanente et la citoyenneté canadienne, alors les personnes soignantes ont dû se mobiliser.

Je vais me faire l'écho de ce qu'a dit M. Hussan, qui a témoigné avec le groupe précédent. Il y a des groupes organisés qui font campagne pour les droits des personnes soignantes, et il est très important de les écouter et d'examiner leurs rapports pour veiller à ce que nos politiques correspondent à ce que veulent les personnes soignantes.

La sénatrice McPhedran : Merci aux témoins antérieurs et à nos témoins actuels. Nous sommes vraiment privilégiés de pouvoir compter sur des témoignages bien informés et fondés sur des données probantes, et je les trouve assurément très utiles.

Ma question porte sur les programmes actuels. Je pense connaître la réponse, mais j'aimerais vraiment que cela figure au compte rendu. Dans le cadre des programmes actuels, dont on dit qu'ils sont des programmes pilotes, est-ce qu'il existe un mécanisme permettant aux femmes qui participent à ces programmes — car ce sont majoritairement des femmes — de porter plainte pour discrimination fondée sur le genre, le sexe ou la race, conformément aux définitions des dispositions législatives en vigueur au Canada, que nous parlions des codes provinciaux des droits de la personne, par exemple, des codes du travail, ou de nos critères constitutionnels? Est-ce qu'elles disposent d'un mécanisme quelconque?

Ms. Pratt: I do know, years ago, a Charter challenge was attempted unsuccessfully. In terms of the labour codes, that's a tricky one because they are governed provincially, and in B.C., my province, it is complaint-driven, which individualizes the process.

Ms. Tungohan: I think what Eugénie Depatie-Pelletier presented in the last witness panel is really provocative, and I have spoken to her about this as well, about issuing a court challenge. Maybe it is time to go to the courts to talk about the systemic issues that we keep raising as well.

I know the federal government had a hot line so that care workers who faced abuse could call this hot line. As we said then — and organizations such as Migrante and GABRIELA said then and they say now — you can't complain about your workplace situation if —

Senator McPhedran: Please forgive me for interrupting you, but our time is very short, and I do want to get this on the record. I will try to frame it as a yes or no. In the current programs, the mostly women who are in these programs do not have access to provincial human rights complaints processes and do not have access to the federal *Canadian Human Rights Act* processes? Yes or no? I believe I know the answer, but —

Ms. Tungohan: I feel like as academics, we always try to put in qualifications, but — no. No. It would be hard for them to access these.

Senator McPhedran: Do we have agreement from both of our witnesses on this? I'm getting a nod up and down.

Ms. Pratt: I'm wanting to hedge, but I would say history tells us no.

Senator McPhedran: Thank you so much.

[*Translation*]

Senator Mégie: Thank you to our two witnesses. I'd like to come back to the issue of health care aides, but I'm thinking of those who are unskilled. I wonder what organization does the selection to bring them here to hold those positions.

When family reunification is the goal, I understand that a family member makes the request; in this case, people are referred to as "unskilled workers." They could be placed in jobs for which no qualifications are needed, but if they're sent to long-term care facilities (CHSLD), that raises issues, as noted by

Mme Pratt : Je sais qu'il y a des années, une contestation fondée sur la Charte a échoué. Pour ce qui est des codes du travail, c'est une question délicate parce qu'ils relèvent de la compétence provinciale et qu'en Colombie-Britannique, ma province, le processus est axé sur les plaintes, ce qui individualise la procédure.

Mme Tungohan : Je pense que ce qu'a présenté Eugénie Depatie-Pelletier, du groupe de témoins précédent, est vraiment audacieux, et je lui ai parlé de cela aussi, de la possibilité de lancer une contestation judiciaire. Il est peut-être temps de saisir les tribunaux des problèmes systémiques que nous ne cessons de soulever.

Je sais que le gouvernement fédéral a mis en place une ligne d'assistance téléphonique pour les personnes soignantes qui sont victimes d'abus. Comme nous l'avons dit à l'époque — de même que des organisations comme Migrante et GABRIELA —, vous ne pouvez pas vous plaindre de votre situation au travail si...

La sénatrice McPhedran : Veuillez me pardonner de vous interrompre. Le temps qui nous est imparti est très court, et je tiens à ce que cette question soit consignée. Je vais essayer de formuler la question pour que vous puissiez répondre par oui ou par non. Les personnes, principalement des femmes, qui participent aux programmes actuels n'ont pas accès aux processus provinciaux de plaintes relatives aux droits de la personne ni aux processus fédéraux prévus par la Loi canadienne sur les droits de la personne. Est-ce oui ou non? Je crois connaître la réponse, mais...

Mme Tungohan : J'ai l'impression qu'en tant qu'universitaires, nous essayons toujours de caractériser les choses, mais c'est non. Il leur serait difficile de se prévaloir de cela.

La sénatrice McPhedran : Est-ce que nos deux témoins sont d'accord sur ce point? Je vois un hochement de tête.

Mme Pratt : J'aurais tendance à vouloir exprimer des réserves, mais si l'on se fie au passé, c'est non.

La sénatrice McPhedran : Merci beaucoup.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Merci à nos deux témoins. Je reviens sur la question des aides-soignants, mais je pense à ceux qui sont non qualifiés. Je me demande quel organisme fait le tri pour les faire venir pour occuper ces postes.

Lorsqu'on veut faire une réunification de la famille, je comprends qu'un membre de la famille fait la demande, tandis que là, on les appelle « travailleurs non qualifiés ». On pourrait les placer dans des emplois pour lesquels ils n'ont pas besoin de qualifications, mais si on les envoie dans un centre

Senator Kutcher. Who does that selection and decides to send them to long-term care, CHSLDs? Do you know?

[English]

Ms. Pratt: Ms. Tungohan, you may have more to say about the home care, but neither of these programs would be supplying workers. These are home care programs that we've been discussing.

[Translation]

Senator Mégie: Home care is still care for seniors. Do they receive at least some short training, somewhere, before starting work? Do you know?

[English]

Ms. Pratt: Yes, and the requirements for the home support workers, who are caring for individuals with higher medical needs, they definitely have requirements. There is training required for both streams, actually.

Ms. Tungohan: I am a little confused. Maybe it's the translation, so forgive me. What do we mean by "unqualified"?

[Translation]

Senator Mégie: I will ask you the question. When you talk about "unskilled workers," what does that mean? I also heard: These people assigned to care are nurses whose diplomas have not been recognized or other workers whose diplomas have not been recognized.

How do you know? How do you get the information that allows you to say that because the person was a nurse in another country, it's not serious, they don't need training, they're sent to provide home care?

I need you to understand that when you say "home care," the duties matter. If the person is mopping the floor, that's one thing; but if they're caring for someone, that's another. Minimum qualifications are needed to do that. I hear "unskilled," and "nurses." Can you explain that?

[English]

Ms. Pratt: There is training required for each of the categories, different training requirements. In the first instance, they are employer-driven, really, the hiring process. It's not a care home that would be hiring in these programs.

d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), cela soulève des questions, comme l'a dit le sénateur Kutcher. Qui fait ce tri et qui décide de les envoyer en CHSLD? Le savez-vous?

[Traduction]

Mme Pratt : Madame Tungohan, vous avez peut-être plus à dire sur les soins à domicile, mais aucun de ces programmes ne fournirait de travailleurs à cette fin. Ce sont des programmes de soins à domicile que nous parlons.

[Français]

La sénatrice Mégie : Les soins à domicile, ce sont quand même des soins aux personnes âgées. Est-ce qu'ils reçoivent au moins une mini formation, quelque part, avant de commencer? Le savez-vous?

[Traduction]

Mme Pratt : Oui, et il y a assurément des exigences pour les aides familiaux résidants, qui s'occupent de personnes ayant des besoins médicaux importants. Une formation est requise pour les deux filières, en fait.

Mme Tungohan : Je ne comprends pas très bien. C'est peut-être la traduction, alors pardonnez-moi. Qu'est-ce qu'on entend par « non qualifié »?

[Français]

La sénatrice Mégie : C'est à vous que je poserais la question. Lorsque vous parlez de « travailleurs non qualifiés », qu'est-ce que cela veut dire? J'ai entendu dire, en même temps : ces personnes qu'on met aux soins, ce sont des infirmières dont on n'a pas reconnu les diplômes ou d'autres travailleuses dont on n'a pas reconnu les diplômes.

Comment le savez-vous? Comment obtenez-vous ces informations pour en arriver à dire que, puisqu'elle était infirmière dans son pays, ce n'est pas grave, on n'a pas besoin de lui donner de formation, on l'envoie donner des soins à domicile?

Je dois vous faire comprendre que quand vous dites « soins à domicile », cela dépend des tâches. Si elle passe la vadrouille, c'est une chose, mais si elle prend soin de quelqu'un, c'est une autre chose. Il faut un minimum de qualifications pour le faire. J'entends « non qualifiée », « infirmière ». Êtes-vous capable de m'expliquer cela?

[Traduction]

Mme Pratt : Une formation est requise pour chacune des catégories; les exigences en matière de formation sont différentes. Dans le premier cas, elles sont déterminées par l'employeur en fait, par le processus d'embauche. Un

Ms. Tungohan: Absolutely. Under the terms of the program, you won't even be able to qualify if you do not meet the criteria set forth, which includes evidence that you've trained. For me, the program requirements speak for themselves. Now, there are, of course, competing narratives at play between employers and care workers, where I find that charges of not being qualified come from employers who expect care workers to do more, quite frankly. The program itself, based on the technical rules, has criteria, and for you to be able to enter the program, you have to meet these criteria, so qualifications are put into play there as well.

Senator R. Patterson: This is a critical discussion because of the crisis in caregiving in Canada. I will pull on that thread a bit more and talk about credentialing. Maybe I can help my colleague Senator Mégie with that because that's the background I come from.

We know people need to come to an employer with a qualification. We need to definitely address the federal policy that looks at going from a temporary worker to a permanent worker. The second element of this is recognizing qualifications, to take them from what turns out to be a very gendered and racialized, lower-pay work to get the credential within this country pulls it to the next level, including on salary. However, those credentials are normally provincially regulated. Whether it be Ontario personal support workers to provide care or people who are registered within professional colleges, it is getting that credentialing requirement recognized.

We have two pieces here, a federal policy and a provincial policy. In the research that you have done, have you had a look at what needs to be done to bridge that? Do you have any other comments that specifically link back to systemic racism within how we look at qualifications? I hope that makes sense.

Ms. Pratt: The complexity of these programs is that they touch on so many different policies. Earlier, Ethel was saying that when you think of what is going on with youth, ESL schools are also a factor. Here we are looking often at provincial kinds of credentialing of nursing or midwifery or whatever. I will say that in my province of B.C., the nurses' professional organizations resisted the international credentials for a long time. There has been movement there, and I suspect there could be more movement. All I can say is that I don't actually know the details of where we are right now in B.C., but I think you touched upon a very important issue in terms of credentialing of midwifery,

établissement de soins n'embaucherait pas de personnel dans le cadre de ces programmes.

Mme Tungohan : C'est certain. Selon les modalités du programme, vous ne pourrez même pas vous qualifier si vous ne répondez pas aux critères énoncés et, notamment, si vous n'avez pas une preuve de votre formation. Pour moi, les exigences du programme sont éloquentes. Bien sûr, les employeurs et les personnes soignantes tiennent des discours contradictoires, et je constate que les employeurs qui accusent les personnes soignantes de ne pas être qualifiées s'attendent en fait à ce qu'elles en fassent plus. Le programme lui-même s'appuie sur des règles techniques et comporte des critères. Pour être admis dans le programme, vous devez répondre à ces critères, et les qualifications entrent donc en jeu là aussi.

La sénatrice R. Patterson : Cette discussion est cruciale en raison de la crise des soins au Canada. Je vais poursuivre dans cette voie et parler de la reconnaissance des titres de compétences. Je peux sans doute aider ma collègue, la sénatrice Mégie, à ce sujet, car c'est le domaine dans lequel j'ai travaillé.

Nous savons que les gens doivent être qualifiés lorsqu'ils arrivent chez l'employeur. Nous devons absolument nous pencher sur la politique fédérale qui vise à faire passer un travailleur temporaire au statut de travailleur permanent. Le deuxième élément est la reconnaissance des qualifications. Il faut que les personnes qui font ce travail très sexospécifique et racisé, et moins bien rémunéré, puissent obtenir les titres de compétences, dans ce pays, et ainsi passer à un niveau supérieur, notamment sur le plan du salaire. Cependant, les titres de compétences sont normalement soumis à la réglementation provinciale. Qu'il s'agisse de préposés aux services de soutien à la personne de l'Ontario, pour qu'ils fournissent des soins, ou de personnes inscrites dans des collèges professionnels, il faut obtenir la reconnaissance de ces titres de compétences.

Nous avons ici deux éléments : une politique fédérale et une politique provinciale. Dans le cadre des recherches que vous avez menées, avez-vous examiné ce qui doit être fait pour concilier les deux? Avez-vous d'autres commentaires en particulier au sujet du racisme systémique dans notre façon de voir les titres de compétences? J'espère que vous comprenez ce que je veux dire.

Mme Pratt : Ce qui rend ces programmes complexes, c'est qu'ils touchent à tellement de politiques différentes. Tout à l'heure, Mme Tungohan disait que, lorsqu'on pense à ce qui se passe avec les jeunes, les programmes d'anglais langue seconde dans les écoles sont aussi un facteur. Nous nous retrouvons souvent à nous pencher sur les façons des provinces de reconnaître les titres de compétences des infirmières, des sages-femmes ou autres. Je dois dire que dans ma province, en Colombie-Britannique, les organisations professionnelles d'infirmières ont longtemps résisté à l'idée de reconnaître les titres de compétences acquis à l'étranger. Il y a eu du

nursing and other health care educational credentials that domestic workers come with. When I was doing my research around the LCP, 90% of the women coming into the LCP had post-secondary education. There are a lot of credentials there to be called upon. This is not an uneducated group of workers.

mouvement dans cette province, et je soupçonne que cela pourrait encore évoluer. Tout ce que je peux dire, c'est que je ne connais pas les détails de la situation actuelle en Colombie-Britannique, mais je pense que vous avez abordé une question très importante en ce qui concerne l'accréditation des sages-femmes et des infirmières, ainsi que les autres titres de compétences en soins de santé que possèdent les travailleurs d'ici. Lorsque j'ai fait mes recherches sur le Programme des aides familiaux résidants, j'ai constaté que 90 % des femmes qui venaient au Canada dans le cadre de ce programme avaient fait des études postsecondaires. Il y a donc beaucoup de titres de compétences à faire valoir. Il ne s'agit pas d'un groupe de travailleuses sans instruction.

Ms. Tungohan: If I may interject, with respect to the pilot programs, one policy change that perplexes me is the fact that we've imposed a language requirement that's actually pretty high in terms of meeting the bar, and also a one-year Canadian post-secondary requirement which expires in five years. This was not in place under the Live-in Caregiver Program. What we're finding is that, in order to meet these requirements, women — while also doing care work — are taking post-secondary classes and paying international student fees all to meet this new criteria. That is troubling.

I also think there is a lot of money to be made with migration. There is an entire migration industry. In order to get your qualifications assessed, you have to go to companies like WES and other credentialing bodies that ask you for more money. There is this cascading effect where you have to keep paying out of pocket to prove that you can do the job that you are already doing.

Senator Moodie: My question is perhaps asking you to restate something you've just said, just to highlight it. This is the whole question of international-level school fees for temporary workers who pursue any kind of further education, English training or whatever. Can you clarify what you mean by that? Here in Canada, are people paying more than they should be for basic training? Are these fees higher than if a Canadian wanted the same training?

Ms. Tungohan: Absolutely. International education is expensive. Some of the care workers who we've interviewed, in order to meet even the English-language criteria, they have to go to a language school which charges exorbitant amounts of money. Or if they are part of an organization — some of these organizations such as Migrante Alberta, which does a fantastic job doing this, provide the English-language training for free. Access to these services doesn't take place universally.

Mme Tungohan : Si vous le permettez, j'ajouterai qu'en ce qui concerne les programmes pilotes, on a apporté entre autres un changement de politique qui me laisse perplexe : on impose un critère linguistique qui est en fait très élevé, ainsi qu'un critère d'études postsecondaires d'un an au Canada qui expire dans cinq ans. Cette exigence n'existe pas dans le cadre du Programme des aides familiaux résidants. Ce que nous constatons, c'est que, pour satisfaire à ces exigences, les femmes — tout en s'occupant de leurs enfants — suivent des cours postsecondaires et paient les frais exigés des étudiants étrangers pour satisfaire à ces nouveaux critères. C'est troublant.

Je pense également qu'il y a beaucoup d'argent à faire avec la migration. Il existe toute une industrie de la migration. Pour faire évaluer vos compétences, vous devez vous adresser à des entreprises comme WES et à d'autres organismes d'accréditation qui vous demandent encore plus d'argent. Il y a cet effet de cascade où vous devez continuer à payer de votre poche pour prouver que vous pouvez faire le travail que vous faites déjà.

La sénatrice Moodie : J'aimerais vous demander de répéter ce que vous venez de dire, juste pour que ce soit bien en évidence. Il s'agit de toute la question des frais de scolarité exigés des étudiants étrangers que les travailleurs temporaires doivent payer pour poursuivre leurs études, suivre une formation en anglais ou autre. Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par là? Ici, au Canada, les gens paient-ils plus qu'ils ne le devraient pour une formation de base? Ces frais sont-ils plus élevés que pour un Canadien qui voudrait suivre la même formation?

Mme Tungohan : Absolument. L'éducation internationale coûte cher. Certaines personnes soignantes que nous avons interrogées, pour répondre ne serait-ce qu'aux critères d'anglais, doivent aller dans une école de langue qui demande des sommes exorbitantes. Certaines personnes font partie d'une organisation — comme Migrante Alberta, qui fait un travail fantastique dans ce domaine —, et l'organisation fournit la formation en anglais gratuitement. Cependant, l'accès à de tels services n'est pas universel.

I also think that to meet the Canadian post-secondary requirements, although some care workers have the equivalent back home, they have to convince the credentialing body that the education qualifications they have back home matches up with Canada's requirements. When the credentialing body rules that it doesn't actually match or is not equivalent to one year of Canadian post-secondary, then they have to pay international student fees to get further training. I'm hoping this makes sense.

Senator Moodie: It makes a lot of sense. I'm trying to understand, do we provide any assistance to people to do this?

Ms. Pratt: No.

Ms. Tungohan: No.

Senator Moodie: Exactly. Great, thank you.

Ms. Pratt: I wanted to add, there is also this proliferation of private universities or colleges to provide training for home care, again very expensive, six-month courses that train people to do the work they have been doing.

Senator Moodie: I ask because I know this. I'm asking you to state it for the record.

The Chair: I want to probe that a little. Let me get that clearly on the record. A caregiver who is here as a temporary resident, not yet a permanent resident, if they wish to take a course at a community college or a university, they pay international student fees, not domestic student fees. Is that right?

Ms. Tungohan: Yes.

The Chair: Thank you.

Senator Bernard: I have a question for clarification as well around the recognition of foreign credentials. You've both mentioned that many of these temporary foreign workers have post-secondary education from their home countries. Would you say that, depending on the country of origin is, that would have an impact on whether or not those credentials would be recognized? For someone coming from a more racialized country, for example, would they have more of a challenge having their post-secondary education from their home country recognized in this country?

Ms. Tungohan: I would say so, yes. There is a hierarchy when it comes to the way Canada assesses qualifications from abroad. A degree from the Philippines won't count as being

Je pense également que pour satisfaire aux exigences canadiennes en matière d'études postsecondaires, certaines personnes soignantes qui ont obtenu l'équivalent dans leur pays doivent quand même convaincre l'organisme d'accréditation que les qualifications qu'elles ont acquises dans leur pays correspondent aux exigences canadiennes. Si l'organisme d'accréditation estime que ce n'est pas le cas ou que la formation n'est pas l'équivalent d'une année d'études postsecondaires au Canada, la personne doit payer les frais de scolarité exigés des étudiants étrangers pour poursuivre sa formation. J'espère que ce que je dis est compréhensible.

La sénatrice Moodie : C'est très clair. J'essaie de comprendre. Est-ce que nous fournissons de l'aide aux gens à cette fin?

Mme Pratt : Non.

Mme Tungohan : Non.

La sénatrice Moodie : Exactement. Merci beaucoup.

Mme Pratt : J'aimerais ajouter qu'il y a aussi une prolifération d'universités ou de collèges privés qui proposent des formations pour les soins à domicile, encore une fois très coûteuses. Ce sont des cours de six mois qui forment les gens à faire le travail qu'ils font déjà.

La sénatrice Moodie : Je suis au courant de tout cela, mais je pose ces questions parce que je veux que cette information soit consignée.

La présidente : J'aimerais approfondir un peu cette question. Je vais le dire de sorte que cela figure au compte rendu. La personne soignante qui est ici comme résidente temporaire — qui n'est pas encore résidente permanente — et qui souhaite suivre un cours dans un collège communautaire ou une université doit payer les frais de scolarité exigés des étudiants étrangers, et non les frais exigés des étudiants canadiens. Est-ce bien cela?

Mme Tungohan : Oui.

La présidente : Merci.

La sénatrice Bernard : J'aimerais aussi des éclaircissements au sujet de la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Vous avez toutes deux mentionné que bon nombre de ces travailleurs étrangers temporaires ont fait des études postsecondaires dans leur pays d'origine. Diriez-vous que le pays d'origine a une incidence sur la reconnaissance ou non de ces titres de compétences? Par exemple, une personne qui vient d'un pays plus racisé va-t-elle avoir plus de difficulté à faire reconnaître dans notre pays les études postsecondaires qu'elle a faites dans son pays d'origine?

Mme Tungohan : Je dirais que oui. Il y a une hiérarchie dans la façon dont le Canada évalue les titres de compétences obtenus à l'étranger. Un diplôme obtenu aux Philippines ne sera pas

equivalent to a degree in Canada. Yes, there is a hierarchy that you note, absolutely.

Senator Bernard: Has it to do with systemic racism? There was a follow-up question. I'm not sure if they heard it, chair.

The Chair: Please.

Senator Bernard: My follow-up question was whether it has anything to do with systemic racism.

Ms. Pratt: I would suggest yes.

The Chair: Ms. Tungohan, you have to go a little beyond nodding your head so that we have it on the record.

Ms. Tungohan: Yes, absolutely, it 100% unequivocally has to do with systemic racism.

Senator Bernard: Thank you.

Senator Kutcher: Credentialing is one route. There are other routes. I liked your thoughts on competency-based assessments, which gets around the issue of uneven credentials from different places, regardless of how those credentials have been achieved. Are there sufficient competency-based assessment programs for the people that are coming in that would be able to determine if they have specific competencies, regardless of what credentials they may have with them?

Ms. Tungohan: Can I ask you to repeat the first part of the question? It wasn't clear.

Senator Kutcher: Sure. There are lots of different ways to determine whether a person with a profession can actually do the job that they need to do. One of them is credential recognition, but there are issues around that we all know about. There is another way which is called competency-based assessment. Regardless of where your credentials are from, you go into the same competency-based assessment and you graduate from that competency-based assessment. I am a physician, so that's the way that's evolved in our field. Are there similar things for personal support workers or others who can then easily access these competency-based assessments and move into the profession of their choice? Are there enough of those programs?

Ms. Tungohan: I would say that I've heard of no such programs. Now we are going away from the caregiver program. Now we are looking at PSWs and health care aides, which is clarifying that. A lot of live-in caregivers do end up working as PSWs, but even if they finish the care worker program, show

considéré comme équivalent à un diplôme obtenu au Canada. Oui, on constate une hiérarchie, absolument.

La sénatrice Bernard : Est-ce que c'est une forme de racisme systémique? Il y avait une question de suivi. Je ne crois pas qu'elles l'aient entendue, madame la présidente.

La présidente : Je vous en prie.

La sénatrice Bernard : Je voulais savoir en plus s'il s'agit d'une forme de racisme systémique.

Mme Pratt : Je dirais que oui.

La présidente : Madame Tungohan, vous devez faire plus que hocher la tête pour que votre réponse soit consignée.

Mme Tungohan : Oui, absolument. C'est une forme sans équivoque de racisme systémique.

La sénatrice Bernard : Merci.

Le sénateur Kutcher : La reconnaissance des titres de compétences est une possibilité, mais ce n'est pas la seule. J'ai aimé vos idées concernant les évaluations axées sur les compétences. On peut ainsi contourner le problème du traitement inégal des titres de compétences acquis à l'étranger, peu importe la façon dont ces titres ont été obtenus. Est-ce qu'il y a, pour les personnes qui arrivent, des programmes adéquats d'évaluation axée sur les compétences qui permettraient de déterminer si elles possèdent des compétences particulières, quels que soient leurs titres de compétences?

Mme Tungohan : Est-ce que je peux vous demander de répéter la première partie de la question? Ce n'était pas clair.

Le sénateur Kutcher : Bien sûr. Il existe de nombreuses façons de déterminer si une personne exerçant une profession peut réellement accomplir le travail qu'elle doit faire. L'une de ces façons est la reconnaissance des titres de compétences, mais il y a, à cet égard, des problèmes que nous connaissons tous. Il existe une autre méthode, l'évaluation axée sur les compétences. Indépendamment de l'origine des titres de compétences, la personne est soumise à la même évaluation axée sur les compétences et obtient ainsi un diplôme à l'issue de cette évaluation. Je suis médecin, et c'est ainsi que les choses ont évolué dans notre domaine. Est-ce qu'il y a quelque chose de similaire pour les préposés aux services de soutien à la personne, entre autres, de sorte que ces personnes puissent facilement avoir accès aux évaluations axées sur les compétences et exercer la profession de leur choix? Est-ce qu'il y a suffisamment de programmes de cette nature?

Ms. Tungohan : Je n'ai jamais entendu parler de tels programmes. Nous nous éloignons en ce moment du Programme des aides familiaux pour maintenant nous concentrer sur les préposés aux services de soutien à la personne et les aide-soignants, ce qui vient clarifier les choses. Beaucoup d'aides

they have successfully cared for a family, successfully cared for seniors, a lot of employers actually still would prefer that they take a PSW course. So it is not competency-based. It is still the credential. It is still being able to show that you have a certificate showing that you graduated from this college and that you completed a PSW course. I have not heard of competency-based assessment. All I've heard is that these credentials are what is the most important in order for people to get a job in long-term care.

Senator Kutcher: Very narrow.

Ms. Pratt: My experience would be the same in British Columbia. I haven't heard of a competency-based assessment, no.

The Chair: I have a couple of questions, unless there are other questions. Perhaps they will emerge as I speak.

I want to go back to the issue of language. The language we use in this construct is the language of "low-skilled, unqualified, unskilled" — and this language is pervasive in the policy narrative of our immigration programs. I know that language and labels have an enormous impact on the way we imagine people in our perspectives. Would you recommend that the Government of Canada, in its immigration policies, pivot from the language of "low-skilled and unqualified workers" to "essential workers"?

Ms. Pratt: Absolutely, 100%.

Ms. Tungohan: Absolutely.

The Chair: I'm looking for some hope here, because this has been a pretty devastating two hours, to know that the country that we call one of the freest countries in the world has such systemic racism and discrimination, and it is so pervasive in our government systems.

Caregiving is a high-demand occupation in other parts of the world as well. Leaving aside the United States and the emirate countries, Singapore and Hong Kong, can you tell us, in your research, do you know of other countries — maybe New Zealand, Australia, possibly Germany — where they do things that we should be looking at?

Ms. Tungohan: This is a provocative declaration, but I think Germany, for example, has had mass regularization programs. A lot of the care workers who have lost status, I would argue, have lost status through no fault of their own, for example. They tried. I know some women who have taken the IELTS test like seven times, but they can't pass it. They can't get a level 5 which is

familiaux résidants finissent par travailler comme PSSP, mais même si ces personnes terminent le Programme des aides familiaux, si elles montrent qu'elles ont réussi à s'occuper d'une famille ou de personnes âgées, les employeurs sont nombreux à préférer quand même qu'elles suivent un cours de PSSP. Ce n'est donc pas axé sur les compétences, mais bien, comme toujours, sur les titres de compétences. Vous devez toujours avoir un certificat qui prouve que vous avez obtenu un diplôme de tel collège et que vous avez suivi un cours de PSSP. Je n'ai pas entendu parler d'évaluation axée sur les compétences. Tout ce que j'ai entendu, c'est que les titres de compétences sont ce qu'il y a de plus important pour que les gens obtiennent un emploi dans le domaine des soins de longue durée.

Le sénateur Kutcher : C'est très étroit.

Mme Pratt : C'est la même chose en Colombie-Britannique. Je n'ai pas entendu parler d'une évaluation axée sur les compétences.

La présidente : J'ai quelques questions à poser, à moins qu'il y ait d'autres intervenants. Mes propos susciteront peut-être d'autres questions.

J'aimerais revenir sur la question du langage. Nous qualifions ces travailleurs de « peu qualifiés, non qualifiés, non spécialisés », et ce langage est omniprésent dans le discours de nos programmes d'immigration. Je sais que les mots et les étiquettes ont un impact énorme sur la façon dont nous percevons les gens dans notre imaginaire. Recommanderiez-vous au gouvernement du Canada de remplacer les mots « travailleurs peu qualifiés et non qualifiés » par les mots « travailleurs essentiels » dans ses politiques d'immigration?

Mme Pratt : Oui, tout à fait.

Mme Tungohan : Absolument.

La présidente : Je cherche une lueur d'espoir ici parce que nous avons entendu des choses pas mal dévastatrices pendant ces deux heures, à savoir que le racisme et la discrimination imprègnent les systèmes gouvernementaux de notre pays, qui est considéré comme l'un des pays les plus libres au monde.

La prestation de soins est une profession très demandée dans d'autres régions du monde également. Mis à part les États-Unis et les Émirats, Singapour et Hong Kong, pouvez-vous nous dire, d'après vos recherches, si vous connaissez d'autres pays — peut-être la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Allemagne — qui ont pris des mesures que nous devrions examiner?

Mme Tungohan : Ce que je m'apprête à dire risque de susciter la controverse, mais je pense que l'Allemagne, par exemple, a instauré des programmes de régularisation massive. Je dirais que bon nombre des personnes soignantes qui ont perdu leur statut n'y étaient pour rien. Elles ont tout essayé. Je connais des femmes qui ont fait le test de compétences linguistiques en

actually higher than some of the other permanent immigration streams. Maybe this is not going to be possible given current political agendas, but why can't we imagine a mass regularization program for undocumented workers who are already here? That's what Germany has done. I am being provocative on purpose, but I leave that as food for thought for all of the senators here.

Ms. Pratt: Ireland during COVID was an example, but I actually think Canada could be a leader here. We may be able to point to some isolated examples, but I think we could show leadership.

The Chair: The regularization program for construction workers was recently announced — 10,000 construction workers about a month ago. Would you recommend that a special regularization program for caregivers in this case also be explored?

Ms. Pratt: Yes. I think it would be a very low-risk regularization program.

Ms. Tungohan: I absolutely agree. It is low risk. Care workers are already here. I don't think this regularization program should require that care workers submit more documents in order to apply, which is the case in the TR to PR pathway. A mass regularization program, which is what Greece did, as you said, would be to Canada's advantage. It's a win-win for Canada, for the care workers and for the families too. I am a mom, and I can't tell you how important it is to have care workers provide care for my children.

The Chair: Thank you to our witnesses, Professor Pratt and Professor Tungohan. Your enthusiastic participation is hugely appreciated. We learned a great deal.

We will continue our study at our next meeting, which is tomorrow morning at 11:30 a.m.

(The committee adjourned.)

anglais à sept reprises, mais elles ont échoué chaque fois. Elles n'arrivent pas à obtenir le niveau 5, qui est en fait plus élevé que celui exigé pour certains des autres volets de l'immigration permanente. Ce ne sera peut-être pas possible en raison des programmes politiques actuels, mais pourquoi ne pouvons-nous pas envisager un programme de régularisation massive pour les travailleurs sans papiers qui sont déjà ici? C'est ce qu'a fait l'Allemagne. Je fais exprès de provoquer des réactions, mais j'espère que cela donnera matière à réflexion à tous les sénateurs ici présents.

Mme Pratt : Pendant la pandémie de COVID, l'Irlande a servi de modèle, mais je crois vraiment que le Canada peut devenir un chef de file dans ce domaine. Nous pourrions sans doute citer quelques exemples isolés, mais je suis convaincue que notre pays peut faire preuve de leadership.

La présidente : Le programme de régularisation pour les travailleurs de la construction a été annoncé récemment; on parle de 10 000 travailleurs de la construction, et c'était il y a environ un mois. Recommanderiez-vous, dans ce cas, qu'on envisage également un programme spécial de régularisation pour les personnes soignantes?

Mme Pratt : Oui. Je pense que ce serait un programme de régularisation à très faible risque.

Mme Tungohan : Je suis tout à fait d'accord. Le risque est faible, car les soignants sont déjà ici. À mon avis, un tel programme de régularisation ne devrait pas les obliger à présenter des documents supplémentaires dans le cadre de leur demande, comme c'est le cas dans la voie d'accès de la résidence temporaire à la résidence permanente. Comme vous l'avez dit, le Canada profiterait d'un programme de régularisation massive, semblable à celui de la Grèce. C'est une situation gagnante pour le Canada, pour les soignants et pour les familles également. Je suis une maman, et je ne saurais vous dire à quel point il est important d'avoir le personnel nécessaire pour la garde de mes enfants.

La présidente : Je tiens à remercier nos témoins, Mme Pratt et Mme Tungohan. Nous vous sommes très reconnaissants de votre participation enthousiaste. Nous avons beaucoup appris.

Nous poursuivrons notre étude à la prochaine réunion, qui aura lieu demain matin à 11 h 30.

(La séance est levée.)